REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général de la Présidence
PPUC
PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE

# RAPPORT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PÔLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE (PPDC)

31 Décembre 2017

#### SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AGETIP Agence d'Exécution des Travaux d'intérêt Public

AGEROUTE Agence de Gestion et d'Entretien des Routes

ANA Agence Nationale de l'Aquaculture

ANIDA Agence Nationale d'Insertion pour le Développement Agricole

AON Appel d'Offres National

ARD Agence Régionale de Développement

ARDK Agence Régionale de Développement Kolda

ARDS Agence Régionale de Développement Sédhiou

ARDZ Agence Régionale de Développement Ziguinchor

CAPCMS Cellules d'Alerte, de Prévention des Conflits et de Mobilisation Sociale

CGES Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

CPP Comité de Pilotage du Projet

CPR Cadre de Politique de Réinstallation

CSE Centre du Suivi Ecologique

CSRP Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté

DAGE Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement

DAPSA Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles

DEEC Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés

DEP Document d'Evaluation de Projet

DMI Demande de Manifestation d'Intérêt

DREEC Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

DSRP Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

EIES Evaluation de l'Impact Environnemental et Social

FNDASP Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral

GPF Groupements de Promotion Féminine

FRGPF Fédération Régionale des Groupements de Promotion Féminine

GIE Groupement d'Intérêt Economique

ISRA Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

MAER Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

MEP Manuel d'Exécution du Projet

MYF Médina Yoro Foula

ODP Objectif de Développement du Projet

OMD Objectif du Millénaire pour le Développement

ONG Organisation Non Gouvernementale

PAR Plan d'Action de Réinstallation

PEIB Plateforme Economique Intégrée de Bignona

PIB Produit Intérieur Brut

PNAR Programme National d'Autosuffisance en Riz

PME Petites et Moyennes Entreprises

PGP Plan de Gestion des Pesticides

PPDC Projet pôle de Développement de la Casamance

PPP Partenariat Public-Privé

PRACAS Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise

PSE Plan Sénégal Emergent

RRDD Réconciliation Reconstruction et Développement Durable

S&E Suivi et Evaluation

SBQC Sélection Basée sur la Qualité et le Coût

SNDES Stratégie Nationale de Développement Economique et Social

SODAGRI Société de Développement Agricole

UASZ Université Assane Seck de Ziguinchor

UCP Unité de Coordination du Projet

### TABLE DES MATIÈRES

T	4 <i>BLE</i>	DES MATIÈRES4
1	PR	ESENTATION ET MISE EN CONTEXTE5
	1.1	DATES CLES ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PPDC
	1.2	STRATEGIE DE MISE EN œuvre
	1.2	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	1.2	
	1.2	.3. Accompagnement des OP par les Services déconcentrés et Institutions financières
2	SU	IVI BUDGETAIRE ET FINANCIER DU PROJET11
3		ALISATIONS ET ANALYSES DES RESULTATS ATTEINTS PAR COMPOSANTE AU 31
D		bre 201715
	3.1	. COMPOSANTE 1: APPUI A LA PRODUCTION, A LA POST-RECOLTE ET LA MISE EN RCHE DES PRODUITS AGRICOLES15
		.1. Sous composante 1.1. Réhabilitation, aménagement et mise en valeur de rizières et
		imètres horticoles
		.2. Sous composante 1.2 : Mise à disposition de moyens de production en appui à la
	pro	duction et à la productivité du riz, de l'ostréiculture et l'horticulture et appui à la mise en marche 20
	3.1	<ul> <li>.3. Sous composante 1.3 : Mise à Disposition de petites infrastructures Post Récolte</li></ul>
	3.1	
	dé۱	veloppement de la PEIB33
	3.2	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	3.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		régions de Kolda et Sédhiou
		ns les régions de Ziguinchor et Kolda34
	3.2	
		méthode à haute intensité de main-d'œuvre33
	3.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	3.3	maine de la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de pistes rurales
	3.3	
	3.3	·
	3.3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		us projets Villageois43
	3.3	.4. Appui à la gestion, au suivi évaluation, à la coordination et au pilotage44
4	SU	IVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET48
	4.1	Les études environnementales du Projet48
	4.2	Le Suivi environnemental et social49
5	DII	FFICULTES RELEVEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET54
6	со	NCLUSIONS ET PERSPECTIVES:55
	6.1	Perspective Composante 1: Appui à la production agricole, à la post-récolte et à la mise en
		hé au profit de chaînes de valeur ciblées55
	6.2	Perspective Composante 2: Accessibilité rurale
	6.3	Perspectives Composante 3
7	A٨	INEXESErreur! Signet non défini
	7.1	Cadre de Résultats 31 Décembre 2017 Erreur ! Signet non défini

#### 1 PRESENTATION ET MISE EN CONTEXTE

L'état du Sénégal a conçu, avec le concours de ses partenaires au développement, un Projet dénommé «Projet Pôle de Développement de la Casamance PPDC». Le projet d'une valeur d'environ 46 millions de dollars est financé par la Banque Mondiale (IDA) à hauteur de 40 millions de dollars (26,5 millions de dts) et par l'Etat pour 6 millions de dollars pour une durée de cinq (5) ans à compter de 2014.

L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes de la Casamance en élargissant leurs opportunités économiques dans le but de s'attaquer aux causes fondamentales du conflit. Le projet est structuré en trois composantes principales dont chacune est constituée de quatre sous composantes.

Composante	Montant Total en million \$ EU (IDA)	Montant Total en million \$ EU (ETAT)
1. Appui à la production agricole, à la post-récolte et à la mise en marché au profit de chaînes de valeur ciblées	20.0	2.0
<ul><li>1.1 Réhabilitation, aménagement et mise en valeur de rizières</li><li>1.2 Mise à disposition de moyens de production en appui à la</li></ul>	9.0	1.0
production et à la productivité du riz, de l'horticulture et de l'ostréiculture, dont l'achat d'intrants et de matériel et le	5.0	1.0
renforcement des capacités  1.3 Mise à disposition de petites infrastructures post-récoltes dont les centres de groupage	2.0	
1.4 Amélioration des liaisons avec le marché à travers le développement de la Plateforme Économique Intégrée de Bignona	4.0	
2. Accessibilité	13.0	2.0
2.1 Traitement de points critiques sur environ 350 km de routes rurales reliant les CR au réseau classé, aux centres urbains	3.5	
2.2 Réhabilitation/entretien périodique de 200 km de routes rurales pour améliorer l'accès aux infrastructures commerciales et aux zones à fort potentiel agricole	8.74	2.0
2.3 Projet pilote d'entretien des pistes rurales à haute intensité de main-d'œuvre	0.5	
2.4 Renforcement des capacités des ARD et des CR dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de pistes rurales	0.26	
3. Mise en œuvre d'un mécanisme d'engagement citoyen	7.0	2.0
3.1 Information – Animation- Communication du PPDC	0.26	
3.2 Projet Pilote d'engagement citoyen	0.68	
3.3 Financement des sous projets villageois	0.26	2.0
3.4 Appui à la gestion, au suivi évaluation, à la coordination et au pilotage du projet	5.8	
Coûts totaux du Projet	40.0	6.0

A la suite de l'évaluation à mi-parcours du PPDC, une restructuration du projet a été entreprise dans le but de renforcer plusieurs points fondamentaux liés aux objectifs de la composante 3 que sont : (i) les liens institutionnels avec les communes et les organismes

déconcentrés de l'Etat, (ii) les mécanismes d'accès à l'information par les populations au niveau local, (iii) la gestion de doléances, (iv) le renforcement de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les activités du PPDC et dans les processus de développement local.

La restructuration partielle du projet a concerné essentiellement la modification des activités de la composante 3 afin de mettre en place des pilotes d'engagement citoyen pour renforcer la communication et l'appropriation par les bénéficiaires dans une logique de développement territorial.

Le présent document fait le point de l'état de mise en œuvre des activités du projet au 31 Décembre 2017. Il est articulé autour des points suivants :

- Résumé de la Présentation et le contexte du projet ;
- Réalisations et analyses des résultats atteints par composante ;
- Utilisation des fonds par composante et sous-composante du projet;
- Difficultés relevées dans la mise en œuvre du projet ;
- Enjeux, recommandations et perspectives.

#### 1.1 DATES CLES ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PPDC

Signature accord de crédit	Septembre 2013	
Lancement du PPDC par le Chef de l'Etat	Mars 2014	
Entrée en Vigueur du crédit	20 Mai 2014	
Evaluation à mi-parcours du Projet	19-30 Septembre 2016	
Signature de l'avenant sur l'accord de crédit	Octobre 2017	
Fin de Projet	30 juin 2019	

#### 1.2 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

#### 1.2.1. Contractualisation avec des Organisations de Producteurs (OP)

Au niveau opérationnel, la stratégie repose sur deux piliers : (i) l'accès au marché et ; (ii) la centralité des activités autour des Organisations de Producteurs (OP).

L'objectif est de responsabiliser les OP pour préparer les populations à prendre en charge leur propre développement avec l'accompagnement de l'État. Le projet et les producteurs bénéficiaires se sont engagés à travers leurs organisations à doubler les superficies et les rendements à l'échéance 2019. En retour, le Projet fournira des équipements, des services dont la formation, la fourniture des intrants et la facilitation à l'accès au crédit pour jeter les bases d'un développement économique durable. Cet engagement est basé sur les objectifs assignés au projet en termes d'amélioration de la productivité des acteurs des chaînes de

valeurs riz, horticoles et ostréicoles. L'atteinte de tels objectifs passera obligatoirement par des changements d'attitude.

Les producteurs de semences certifiées de riz du Pôle Territoire Casamance ont pour objectif d'assurer l'autonomie à leurs membres et d'exporter des surplus dans les pays limitrophes (Gambie, Guinée Bissau, Mali). La finalité est de construire dans le territoire de la Casamance, un système de production et de fourniture de semences certifiées de riz. Celui-ci permettra de rendre disponibles des facteurs de production adaptés au plateau, au bas-fond, aux pentes, aux zones de mangroves, etc.

C'est dans ce contexte institutionnel que les services compétents (structures étatiques, agences, projets et programmes, ONG, Associations, consultants, etc.) (Voir schémas ci-dessous) apportent leur concours à travers des prestations aux agriculteurs dans le sens d'atteindre les objectifs assignés au Projet Pôle de Développement de la Casamance. Ces interventions se font par voie de protocole, de convention, d'ententes entre autres. Le projet joue dans les différents cas un modèle d'incubateur, de catalyseur ou d'assistance technique. L'unité de coordination suit et évalue la qualité des prestations fournies au profit des communautés afin d'apprécier le niveau de performance par rapport aux objectifs du projet. Elle recherche aussi pour les OP, des partenaires stratégiques pour accompagner les communautés de la Casamance dans le développement des trois chaines de valeur ciblées. Un schéma de financement pérenne est expérimenté pour aider les communautés à lever les financements nécessaires à leur développement. Le PPDC, le FONGIP et la CNCAS se sont accordés à travers une convention tripartite pour financer la contrepartie des populations dans le financement des sous projets. Le crédit de la CNCAS sera garanti par le FONGIP ce qui permettrait désormais aux agriculteurs d'avoir leurs intrants à temps.

Les programmes d'appui des OP et agriculteurs reposent sur un diagnostic institutionnel dont les résultats contribuent à alimenter le contenu des formations sur les cinq (5) années. Le renforcement des capacités se fera selon trois (3) axes :

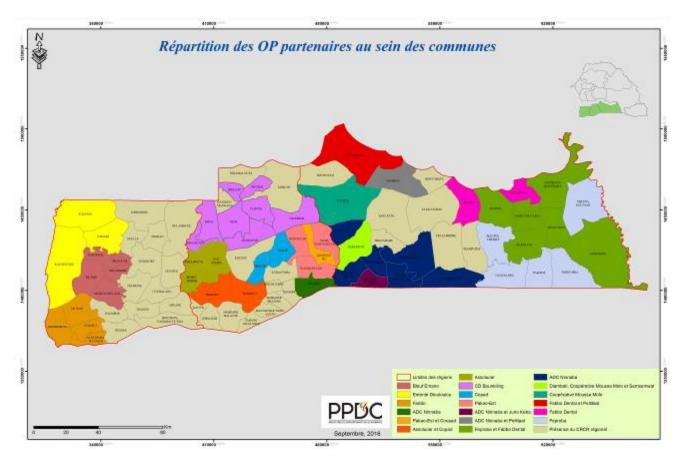
- l'amélioration de la gouvernance,
- la mise en place de système simplifié de gestion fiduciaire (comptabilité, passation de marché,..)
- la communication et le leadership, etc...

Ceci dans l'optique de faire profiter la communauté des opportunités de marchés et de services techniques et financiers.

Ainsi, conformément à la stratégie du projet un choix des coopératives partenaires a été effectué sur la base d'analyses des capacités organisationnelles des OP existantes et sur un ciblage de celles à appuyer en rapport avec l'ensemble des services techniques déconcentrées de l'Etat et les projets/programmes de la Casamance.

Le renforcement du capital social sera le levier principal sur lequel repose l'action du PPDC. A ce titre, des spécialistes du développement rural ont été recrutés pour servir de points focaux au niveau local. Ils aident à l'élaboration des plans d'actions, à leur mise en œuvre, au renforcement des capacités des animateurs, de conseils aux leaders des OP et d'interface au projet auprès des autorités et notables dans les villages.

<u>Remarques</u>: Dans les zones où les coopératives ne sont pas représentées, elles sont suppléées par les CRCR de Ziguinchor et de Kolda qui ont chacun, signé un protocole avec le PPDC (cf. carte ci-dessous):



Pour la chaîne de valeur ostréicole, la Fédération Régionale des Groupements de Promotion Féminine (FRGPF) de la région de Ziguinchor a été identifiée. Dans ce cadre, la FRGPF bénéficie de l'accompagnement de l'Agence Nationale d'Aquaculture (ANA) et du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance Maritime (SRPSM) dans la formation, le suivi et la mise en œuvre des activités.

### 1.2.2. Réalisation pour les OP de programmes par des Agences Spécialisées de l'État

L'implication des agences spécialisées de l'Etat dans l'exécution du Projet a pour but de créer les conditions favorables à des prestations et des travaux de qualité. Cette démarche permet de garder la cohérence du schéma d'exécution du projet avec les politiques et stratégies sectorielles. Les interventions de ces structures se déclinent comme suit :

AGEROUTE pour la mise en œuvre de la Composante 2 (accessibilité rurale).
 Celle-ci comporte la réhabilitation de 200 km de pistes et le traitement de 350 km de points critiques, le renforcement de capacités des ARD et Collectivités locales en

- Maîtrise d'Ouvrage et la mise en œuvre de projet pilote d'entretien routier suivant la méthode HIMO:
- AGETIP pour la mise en œuvre de la seconde phase de la PEIB et d'autres plateformes secondaires (infrastructures de marchés) dans les trois régions du pôle ainsi que la réhabilitation/aménagement de 5 000 ha de vallées rizicoles dans la région de Sédhiou.
- SODAGRI pour la réhabilitation/aménagement de 5 000 ha de vallées dans la région de Kolda et l'appui à la mise en valeur de rizières.
- ANIDA pour la réalisation et l'appui à l'exploitation de 300 ha de périmètres horticoles au profit des jeunes et des femmes. La localisation des périmètres se fera en cohérence avec l'implantation des petites plateformes de groupage des produits et des petits périmètres maraîchers existants.
- FNDASP pour la structuration et le renforcement des capacités des Organisations de Producteurs (OP) et de leurs membres.
- ANRAC pour l'accompagnement du PPDC dans la communication avec les communautés pour mieux connaître le projet, ses réalisations ainsi que les modalités d'accès aux services proposés.
- CSE pour la mise en place d'une base de données cartographique (Système d'Information Géographique) pour le Pôle territoire Casamance. Ce SIG aidera par la même occasion à développer un modèle de plan stratégique pour les Collectivités locales.
- UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ) pour l'établissement de la situation de référence du Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC). Ce partenariat vient en renfort du Projet Initiatives Communautaires de Construction de la Paix en Casamance (Pro Paix), financé par la Banque Mondiale. Le Pro Paix a supporté des travaux de recherche conduits avec les populations sur le processus de paix. Les résultats seront édités dans un livre en anglais et français tandis que les sous projets seront documentés.
- **ISRA** pour l'exécution participative des activités de recherche-développement.
- **EBAD** pour la mise en place d'une bibliothèque numérique pour la Casamance.

### 1.2.3. Accompagnement des OP par les Services déconcentrés et Institutions financières

 Des protocoles ont été signés avec les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) des trois régions. Les DRDR ont pour missions principales, le contrôle et la certification des semences, la validation des statistiques et l'harmonisation des interventions dans leur zone.

- La **DAPSA** est mise à contribution dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information agricole dans le pôle. A ce titre, elle travaille au lissage des données statistiques qui alimenteront le système de suivi et évaluation du projet.
- La Direction d'Appui au Développement Local travaille avec ses Services Régionaux d'Appui au Développement Local (SRADL) dans la mise en œuvre du projet pilote d'engagement citoyen. Elle appuie 3 communes tests dans l'élaboration / actualisation des PDC (Plan de Développement Communal) et dans la mise en œuvre de Projets Pilotes et d'animations villageoises ;
- L'Association Développement-Citoyenneté Leadership Intégré & Communautaire « DECLIC » : pour l'accompagnement des OP et des CEC dans le renforcement du leadership des dirigeants et surtout des jeunes et des femmes en vue d'assurer le renouvellement des instances et une meilleure intégration du genre dans la gouvernance de ces organisations.
- Les Directions Régionales de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC), à travers les comités techniques régionaux de Suivi-environnemental et social, accompagnent le projet dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementales et sociales avec la participation de la Communauté.
- Le FONGIP et la CNCAS travaillent à côté du projet et des acteurs des chaînes de valeurs, pour bâtir un mécanisme durable de mobilisation de la contrepartie au financement de matériels, d'équipements et d'intrants pour les communautés. Cette collaboration, qui vise à soutenir et accompagner des initiatives privées pour le développement des chaînes de valeurs horticoles, rizicoles et ostréicoles, pourrait être élargie à d'autres institutions financières.
- **IREF**: Accompagner le projet dans la gestion des ressources naturelles et dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale
- ANA/SRPSM: Des protocoles ont été signés avec l'ANA et Le Service Régional des Pêches et de la Surveillance Maritime de Ziguinchor pour le suivi, le contrôle et la supervision des activités de production ostréicole (zone d'élevage et de cueillette des huitres).

#### 2 SUIVI BUDGETAIRE ET FINANCIER DU PROJET

Le Programme de Travail Budget Annuel du PPDC est évalué à F CFA 9 392 149 854. Il comprend les ressources attendues de l'IDA pour un montant de F CFA 8 361 044 544 (89,02%) et celles attendues de l'Etat du Sénégal pour un montant de F CFA 996 662 655 (10.98%).

Le budget de l'année 2017 a été exécuté à la date du 31 Décembre 2017 à 61,24 % (compte non tenu des engagements). Les réalisations budgétaires selon les composantes se décomposent comme suit :

- La Composante 1 « Appui à la production agricole, à la post-récolte et à la mise en marché au profit de chaînes de valeur ciblées » a connu une réalisation de F CFA 1 610 960 033 sur un budget annuel de F CFA 3 497 360 354 soit un taux de 46,06%.
- La composante 2 « Accessibilité » a connu une réalisation de F CFA 3 613 873 311 sur un budget annuel de F CFA 5 034 093 500 soit un taux de 71,79%.
- La composante 3 « Mise en œuvre de pilotes d'engagement citoyen » a connu une réalisation de F CFA 527 349 974 sur un budget annuel de F CFA 860 696 000 soit un taux de 61,27%.

Le détail de la mise en œuvre des activités du Programme de Travail Budget Annuel du PPDC au 31 Décembre 2017 se présente comme suit :

#### PPDC - PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE - SENEGAL

BUDGET REVISION N°1 - Suivi décaissements par Composantes, Sous composantes, Activités : Exercice Comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017 - Site : 01 -

Tous Financements Tous Activités Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017

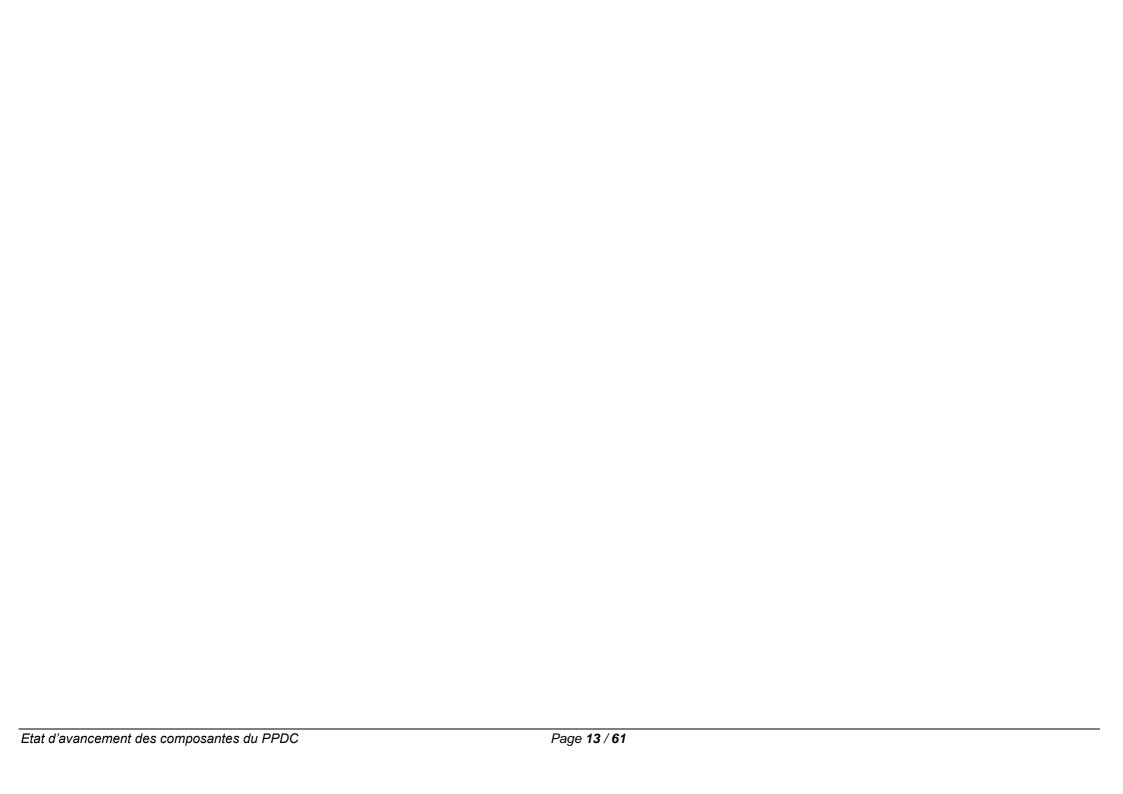
Tous Communes Tous DEPENSES Monnaie: XOF

Tous ACTEURS Tous COMPTE Page 1/2

	Sans Engagement		Pour la	a période se termin	ant le 31/12/2017			Pour t	out l'exercice	
Code	Libellé	(1) Réalisations	(2) Sans Engagement	(3) = (1) + (2) Décaissement	(4) Budget	(5) = (4) - (3) Disponible	(3) / (4) Exec (%)	(7) Budget	(8) = (7) - (3) Disponible	(3) / (7) Exec (%)
1	Appui production agri à l'après récolte et à la commercialis	1 610 960 033		1 610 960 033	3 497 360 354	1 886 400 321	46,06	3 497 360 354	1 886 400 321	46,06
11	réhab/aménag et mise en valeur rizieres	617 782 629		617 782 629	1 760 469 194	1 142 686 565	35,09	1 760 469 194	1 142 686 565	35,09
1111	Réhabilitation, aménagement et mise en valeur de rizières	617 782 629		617 782 629	1 760 469 194	1 142 686 565	35,09	1 760 469 194	1 142 686 565	35,09
12	mise à disposition de moyens de production	762 700 191		762 700 191	972 823 300	210 123 109	78,40	972 823 300	210 123 109	78,40
1211	Mise à disposition de moyens de production	762 700 191		762 700 191	972 823 300	210 123 109	78,40	972 823 300	210 123 109	78,40
13	Mise à disposition de petites infrastructures poste récoltes	177 719 582		177 719 582	384 167 860	206 448 278	46,26	384 167 860	206 448 278	46,26
1311	Mise à disposition de petites infrastructures post récoltes	177 719 582		177 719 582	384 167 860	206 448 278	46,26	384 167 860	206 448 278	46,26
14	Améliorat° liaisons avec marchés via Plate forme ecq Bigno	52 757 631		52 757 631	379 900 000	327 142 369	13,89	379 900 000	327 142 369	13,89
1411	Amélioration accès aux marchés via Plateforme E.I. Bignona	52 757 631		52 757 631	379 900 000	327 142 369	13,89	379 900 000	327 142 369	13,89
2	Amélioration de l'accessibilité des zones rurales	3 613 873 311		3 613 873 311	5 034 093 500	1 420 220 189	71,79	5 034 093 500	1 420 220 189	71,79
20	convention matrise d'ouvrage déléguée	37 050 000		37 050 000	74 100 000	37 050 000	50,00	74 100 000	37 050 000	50,00
2000	convention de mairise d'ouvrage déléguée	37 050 000		37 050 000	74 100 000	37 050 000	50,00	74 100 000	37 050 000	50,00
21	Traitement points critiques sur 350 km de rte	901 379 788		901 379 788	975 000 000	73 620 212	92,45	975 000 000	73 620 212	92,45
2112	Traitement pt critiques sur environ 350 km de routes rurales	901 379 788		901 379 788	975 000 000	73 620 212	92,45	975 000 000	73 620 212	92,45
22	Réhabilitation/entretien périodique de 200km routes rurales	2 662 577 573		2 662 577 573	3 839 000 000	1 176 422 427	69,36	3 839 000 000	1 176 422 427	69,36
2212	Réhabilitation/entretien périodique de 200 km routes rurales	2 662 577 573		2 662 577 573	3 839 000 000	1 176 422 427	69,36	3 839 000 000	1 176 422 427	69,36
23	Projet pilote d'entretien des pistes rurales à HIMO	12 865 950		12 865 950	120 993 500	108 127 550	10,63	120 993 500	108 127 550	10,63
2312	Projet pilote d'entretien des pistes rurales à HIMO	12 865 950		12 865 950	120 993 500	108 127 550	10,63	120 993 500	108 127 550	10,63
24	Renforcement des capacités des ARD et des CR				25 000 000	25 000 000		25 000 000	25 000 000	
2412	Renforcement capacités de CL /entretient rte				25 000 000	25 000 000		25 000 000	25 000 000	
3	Mise en œuvre du Projet et renforcement des capacités en DDR	527 349 974		527 349 974	860 696 000	333 346 026	61,27	860 696 000	333 346 026	61,27

. ....

- 40 / 04



#### PPDC - PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE - SENEGAL

BUDGET REVISION N°1 - Suivi décaissements par Composantes, Sous composantes, Activités : Exercice Comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017 - Site : 01 -

Tous Financements Tous Activités Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017

Tous Communes Tous DEPENSES Monnaie: XOF

Tous ACTEURS Tous COMPTE Page 2/2

	Sans Engagement	Pour la période se terminant le 31/12/2017					Pour tout l'exercice			
Code	Libellé	(1) Réalisations	(2) Sans Engagement	(3) = (1) + (2) Décaissement	(4) Budget	(5) = (4) - (3) Disponible	(3) / (4) Exec (%)	(7) Budget	(8) = (7) - (3) Disponible	(3) / (7) Exec (%)
			gg							(1-)
31	Infirmation-Animation- communication du PPDC	15 319 362		15 319 362	50 500 000	35 180 638	30,34	50 500 000	35 180 638	30,34
3101	Renforcement de capacités des acteurs clés en PAIX et DDR	15 319 362		15 319 362	50 500 000	35 180 638	30,34	50 500 000	35 180 638	30,34
32	Etudes stratégiques	1 372 170		1 372 170	92 270 000	90 897 830	1,49	92 270 000	90 897 830	1,49
3201	Pilote d'engagement citoyen	1 372 170		1 372 170	92 270 000	90 897 830	1,49	92 270 000	90 897 830	1,49
33	Appui à la gestion, suivi évaluation, coordinat° & pilotage	510 658 442		510 658 442	717 926 000	207 267 558	71,13	717 926 000	207 267 558	71,13
3301	Gestion du projet, suivi évaluation et pilotage	510 658 442		510 658 442	717 926 000	207 267 558	71,13	717 926 000	207 267 558	71,13
	Total général	5 752 183 318		5 752 183 318	9 392 149 854	3 639 966 536	61,24	9 392 149 854	3 639 966 536	61,24

#### 3 REALISATIONS ET ANALYSES DES RESULTATS ATTEINTS PAR COMPOSANTE AU 31 Décembre 2017

### 3.1. COMPOSANTE 1: APPUI A LA PRODUCTION, A LA POST-RECOLTE ET LA MISE EN MARCHE DES PRODUITS AGRICOLES

La conception de la composante 1 répond à la demande des coopératives agricoles de la Casamance et des petits opérateurs privés pour un appui à la production, à la promotion et à la commercialisation des produits agricoles. La composante appuie les activités dont le but est d'établir les liens manquants dans les chaînes de valeur de la riziculture, de l'horticulture et de l'ostréiculture. Ainsi elle vise à faciliter l'accès aux marchés des agriculteurs et créer les conditions d'une participation accrue de la Casamance aux échanges commerciaux avec le reste du pays, la sous-région et le reste du monde.

### 3.1.1. Sous composante 1.1. Réhabilitation, aménagement et mise en valeur de rizières et périmètres horticoles

#### **Etudes techniques, environnementales et sociales**

A la suite de la revue à mi-parcours du projet, les objectifs ont été redéfinis pour atteindre la réhabilitation de 6 000 ha de vallées et la mise en valeur de 30 000 ha de riziculture en 2019. Quant à l'horticulture, les objectifs sont l'aménagement de 90 ha de nouveaux périmètres, la réhabilitation de 30 ha de blocs maraîchers et la mise en valeur de 300 ha de périmètres horticoles.

Différentes études ont été menées dans les vallées des trois (3) régions afin d'apprécier le potentiel rizicole dont la réalisation pourrait grandement améliorer la participation de la Casamance à l'autosuffisance en riz. Lesdites études permettent d'une part d'identifier les projets prioritaires dont la réalisation est possible dans le temps imparti au projet et les financements disponibles. D'autre part, elles permettent de mettre à la disposition de l'Etat ou de tout autre bailleur, des dossiers d'appel d'offres prêts à l'emploi.

#### Région de Ziguinchor

Les rapports d'Avant-Projet Détaillés (APD) sont transmis et font ressortir un potentiel de 2106 ha de vallées étudiées par le Groupement MSA/BERCA Baara. L'étude estime les besoins d'investissements à 4 milliards F CFA (8 millions USD). Le DAO des travaux prioritaires est finalisé et lancé le 29 septembre 2017. En raison des limites budgétaires du Projet, le DAO de travaux prioritaires est axé sur deux vallées dans le département d'Oussouye. Les études d'impact environnemental et social sont réalisées et le rapport est validé par la DEEC. - Les études de vallées confiées au Groupement STUDI/SACI font ressortir un potentiel d'aménagements de 13 030 ha. La restitution du rapport par le Comité Régional de Développement dirigé le Gouverneur est programmé en février 2018. Les études d'Avant Projet Sommaire estiment le montant des travaux à plus de 30 milliards.

#### Région de Sédhiou

- Les études réalisées sur 3 035 ha de vallées par le groupement STUDI/SACI font ressortir un besoin en financement d'environ 6 milliards F CFA (12 millions USD) dont 1,1 milliards F CFA (2,2 millions USD) pour les travaux prioritaires sur 2 035 ha de vallées. Les contrats de travaux de réhabilitation qui portent sur cinq (5) vallées dans les départements de Goudomp et Bounkiling sont en cours de signature. Les études d'impact environnemental et social sont réalisées et le rapport validé par la DEEC et le comité régional de suivi environnemental et social dirigé par le Gouverneur.
- Par ailleurs, 2 350 ha de vallées ont été étudiés par le groupement IDEV-ic/LUQMAN/TECHNOSOL dans la région de Sédhiou. Le coût des travaux est estimé à 1,1 milliards F CFA (2.2 millions USD). Le DAO de travaux est disponible mais le budget du projet ne permet pas de prendre en charge ces travaux. La réalisation de ces travaux pourrait être envisagée si un financement additionnel est disponible.

#### Région de Kolda

- Les rapports de l'APD sur 600 ha de vallées étudiées par le cabinet HYDROCONSULT International sont disponibles. La restitution des études par la DEEC et le Comité Régional de Développement dirigé le Gouverneur est programmé en début de l'année 2018 (janvier). Le coût estimatif des travaux est de 846 millions Francs CFA (1,69 millions USD) pour une superficie aménageable de 670 ha.
- Les études de 5 000 ha de vallées confiées en maitrise d'ouvrage déléguée à la SODAGRI sont en cours de réalisation par le Groupement ERA/BEM/INGEQUIP. Un rapport d'APS sur environ 3 000 ha de vallées soumis par le Consultant est validé.

#### Travaux de réhabilitation et aménagement de vallées

#### Région de Ziguinchor

- La réception définitive est prononcée pour les travaux de construction de la digue antisel de la vallée de Diégoune (70 ha).
- Les réceptions provisoires sont prononcées pour les travaux d'aménagement de 1 200 ha dans 9 vallées situées le long du bassin d'Affiniam.
- Les travaux du lot 2, de confortement des diguettes et construction d'ouvrages de régulation dans la vallée de Mpack sont exécutés à plus de 45%. Il s'agit notamment de construction de digues pistes à hauteur des villages de Bofa et Toubacouta. En raison des pluies importantes les entreprises ont demandé une suspension des

- travaux qui a été acceptée par le Maître d'Ouvrage. Les travaux ont repris depuis 31 Décembre 2017.
- la réhabilitation de la digue antisel de la vallée de Djembéring (140 ha) est suspendue en raison des difficultés notoires dues à la présence permanente d'eau et de l'inaccessibilité du site. L'étude en cours confiée au Groupement STUDI/SACI nous édifiera sur les options alternatives envisageables.
- Un audit environnemental et social a été réalisé pour les vallées de Diégoune et de Diembéring, conformément aux recommandations de la Banque mondiale lors de la mission de supervision. Le rapport provisoire est soumis à la DEEC pour validation.

#### Région de Sédhiou

- Les travaux dans les vallées de Bakoum (150ha), Ndiama (303 ha), Talto (202 ha) sont exécutés à hauteur de 90%. Le contrat de SCI La Casamance est résilié après plusieurs mises en demeure de l'UCP pour défaillance. Une autre entreprise, TECHNAGER, a repris les travaux. Les vannes sont posées pour les différents ouvrages de Bakoum et les perrés maçonnés effectués pour les ouvrages de Ndiama. En raison des pluies importantes l'Entreprise a demandé une suspension des travaux qui a été acceptée par le Maître d'Ouvrage. La reprise des travaux est prévue après les récoltes de riz.
- L'attribution provisoire est faite pour les marchés de réalisation de travaux prioritaires de réhabilitation de 2 035 ha dans la région de Sédhiou. Les Contrats sont en cours de préparations mais une partie de financement doit être assurée avec le BCI 2018. Les attestations d'existence de crédit du BCI ne sont pas encore disponibles ce qui entraine une suspension du processus pour l'approbation des contrats jusqu'à la mise en place du budget 2018.



Digue de rétention dans la vallée Guérina-Diengue



Digue de rétention dans la vallée de Diatock



Ouvrage de type Giraudet pour la régulation d'eau



Nouvelles vannes installées dans l'ouvrage de Bakoum



Ouvrage de régulation sur digue de retenue à Kafes



Travaux dans la vallée de Mpack

#### Travaux de réhabilitation et aménagement de périmètres horticoles (MOD ANIDA)

Réhabilitation de blocs maraîchers de groupements de femmes et de jeunes : Le projet a réhabilité 10 blocs maraîchers au profit de groupements de femmes principalement et de jeunes. Des équipements hydrauliques composés de 16 pompes solaires et réseaux d'alimentation des bassins et/ou robinets d'arrosage sont installés aux niveaux des blocs maraîchers. Les clôtures ont été également réhabilitées pour cinq (05) parmi les neuf blocs. Les réceptions provisoires des travaux ont été prononcées. Les pompes initialement installées dans le périmètre de Karcia, région de Sédhiou, ont été transférées dans les blocs maraîchers de groupements de jeunes et de femmes situés à Baghère (région de Sédhiou) et Borofaye (région de Ziguinchor).

La superficie totale de ces blocs consolidés est estimée à 16 ha sur les 30 ha prévus.

Une mission conjointe PPDC/ANIDA est effectuée en aout 2017 pour visiter d'autres périmètres à réhabiliter et faire un ciblage tenant compte du budget restant pour ce type de sous-projets. Une Demande de Renseignement de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO) a été lancée au courant octobre 2017 et le marché de travaux est attribué à l'entreprise MEMO TECH.

Travaux d'aménagement de fermes horticoles de 10 ha : Ces fermes visent à proposer des solutions d'emploi aux jeunes et l'amélioration des conditions d'existence des femmes. Elles sont un prétexte pour introduire de nouvelles technologies, de techniques d'exploitation modernes des fruits et légumes. Un Dossier d'Appel d'Offres a été élaboré et lancé par

l'ANIDA en collaboration avec le PPDC pour la réalisation des travaux de construction de 9 fermes horticoles en Casamance, soit un par département. Le marché est attribué aux entreprises Unions de GIE maraichers des Niayes/Mboro, ASCOM, GTPHA et Groupe Sen ingénierie. Les contrats de travaux sont signés et un démmarrage effectif des travaux est attendu au courant février 2018.

Parallèlement, le processus de sélection d'un consultant pour la supervision des travaux de construction de ces fermes a été mené. Le marché de suivi-contrôle des travaux est attribué au Cabinet SONED Afrique.

La situation des délibérations de sites devant abriter les fermes horticoles, au 31 décembre 2017, est résumée dans le tableau ci-dessous :

Région	Commune	Site	Délibération
	Balinghore	Balinghore	Disponible
Ziguinchor	Mlomp	Djicomol	Disponible
	Boutoupa Camara	Laty, Yabone, Niadhiou, Samick (LYNS)	Disponible
	Diouboudou	Diouboudou	Disponible
Sédhiou	Marsassoum	Marsassoum	Disponible
	Bogal	Bogal	Non Disponible
	Guiro Yoro Bocar	Guiro Yoro Bocar	Disponible
Kolda	Ndorna	Soulabaly	Disponible
	Kandiaye	Linguewal	Disponible

Les figures ci-après constituent des images de clôtures réhabilitées par le projet.



Périmètre de femme de Oussouye



Périmètre des femmes de Carounate



Panneau solaire



Bassin connecté au Puits équipé de pompes

# 3.1.2. Sous composante 1.2 : Mise à disposition de moyens de production en appui à la production et à la productivité du riz, de l'ostréiculture et l'horticulture et appui à la mise en marché

La mise en valeur de rizières est l'une des activités les plus importantes de la sous composante 1.2 à côté de celle des périmètres horticoles du PPDC. Pour atteindre ses objectifs de mise en valeur, le PPDC met l'accent sur la mise à disposition de moyens en appui à la production et la productivité à travers la facilitation de l'accès aux intrants et matériel agricole et le renforcement des capacités des acteurs. Le projet cherche à bâtir un système de fourniture de semences certifiées et adaptées via un réseau de petits producteurs. Ce réseau de producteurs de semences certifiées travaille à rendre le Pôle territoire Casamance autosuffisant. Il produit des semences qui sont revendues à leurs membres. Le soutien du projet vise à accélérer ce processus d'autonomisation d'une façon générale. Le projet à travers les protocoles soutient les OP qui, en retour, délivrent divers services à leurs membres et aux communautés.

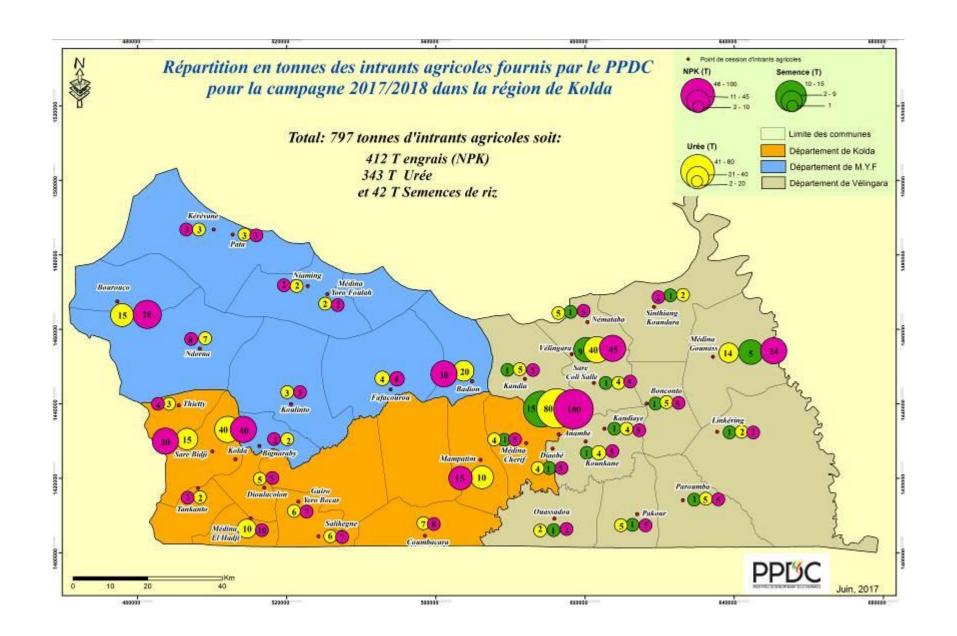
#### \* Riziculture

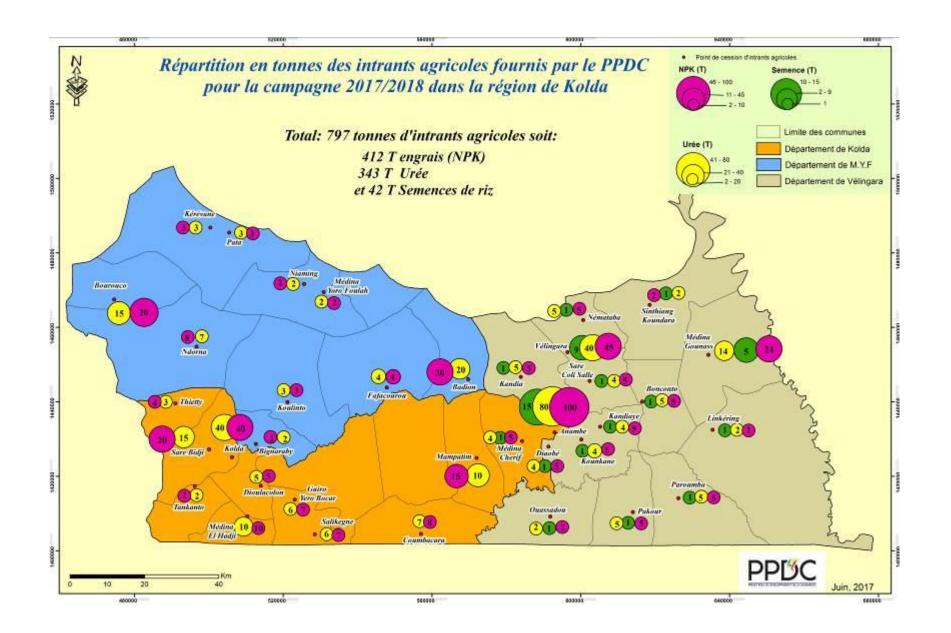
#### Préparatifs de la campagne agricole 2017/2018

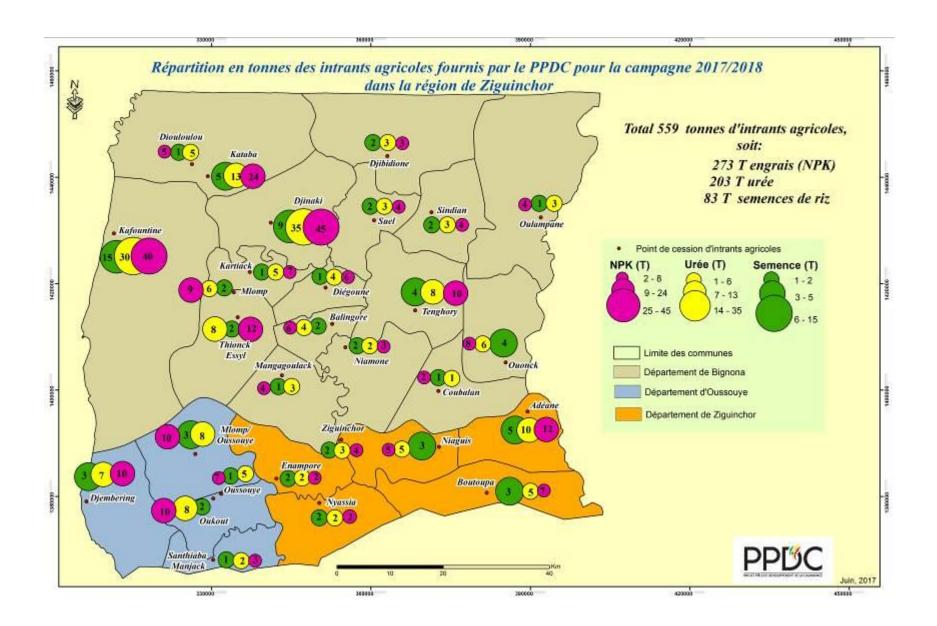
Le projet organise chaque année, un atelier de préparation de la campagne agricole qui regroupe les organisations de producteurs partenaires et leurs équipes techniques, les DRDR, les SRADL, l'ANRAC. Durant la rencontre tenue au mois de mars 2017 à Ziguinchor, les organisations, le Projet et les partenaires se sont engagés à atteindre les objectifs d'emblavures de 35 500 Ha de riz marchand et 2 815 Ha de production de semences. Dans la même lancée, des indicateurs de performance ont été établis de manière consensuelle pour atteindre les objectifs du cadre de résultat du projet.

#### Mise à disposition des facteurs de production

- 1 800 tonnes d'engrais et 125 tonnes de semences certifiées ont été mises en place dans 105 communes de la Casamance présentées dans les cartes ci-dessous par régions (cf. cartes).
- Région de Kolda: 797 tonnes d'intrants agricoles dont 412 tonnes d'engrais NPK, 343 tonnes d'urée et 42 tonnes de semences certifiées de riz sont distribuées;
- **Région de Ziguinchor** : 559 tonnes d'intrants dont 273 tonnes d'engrais NPK, 203 tonnes d'urée et 83 tonnes de semences certifiées de riz sont distribuées :
- Région de Sédhiou : 568 tonnes d'intrants agricoles dont 314 tonnes d'engrais NPK,
   254 tonnes d'urée sont distribuées.







#### Dotation de matériels et équipements agricoles

Un premier lot de matériel composé de 14 tracteurs équipés d'offset de 20 disques, 14 motoculteurs dont 10 motoculteurs de 17CV et 4 motoculteurs multifonctionnels de 10CV, 10 batteuses et 10 décortiqueuses-blanchisseuses a été mis à la disposition des Organisations de producteurs. Un marché d'acquisition de matériels et équipements post-récolte est signé pour une livraison au courant du premier trimestre 2018.

Une étude sur le processus de mécanisation du système de production du riz en Casamance a permis de faire des propositions de matériels adaptés dans les bassins de production. Les kits proposés et validés ont alimenté les prochaines acquisitions de matériels et équipements agricoles dont le DAO déjà lancé est en cours d'évaluation.

#### Renforcement de capacité des Organisations et Coopératives

Les organisations de producteurs partenaires sous la coordination du CRCR de Ziguinchor et de la FEPROBA ont pris part avec l'accompagnement du projet à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) organisée à Dakar du 29 au 16 Avril 2017. Aussi en prévision de la campagne hivernale, les conducteurs d'engins des Ops ont été recyclés. Cette formation fait suite au diagnostic qui a été commandité par le projet sur le comportement des machines et équipements agricoles. Cette formation a touché 15 tractoristes et 20 conducteurs de motoculteurs.

Dans la même dynamique, le Comité Vallée de Diégoune/Bougolor a organisé une visite d'échange et de partage de son expérience avec le PPDC, avec les 9 comités de vallées des aménagements d'Affiniam. Les dites vallées ont été mises en exploitation pour la première fois en juillet 2017 depuis la construction du barrage.

A ce jour 300 personnes sont recrutés dans le dispositif d'accompagnement des OP. Neuf (9) points focaux indemnisés par le projet pour renforcer la capacité technique de planification, de coordination des OP. Les Organisations de producteurs ont pris en charge par ellesmêmes, 252 animateurs, relais et magasiniers.

Concernant le financement du Conseil Agricole et Rural, le Projet et le FNDASP collaborent à construire, un mécanisme de financement du conseil agricole et rural, de renforcement de capacités des organisations de producteurs; notamment les Ops de la filière riz. Ainsi plusieurs formations ont été réalisées en 2017 sur les thématiques suivantes:

- Organisation, fonctionnement et gestion coopérative en Mars 2017 au niveau de l'hôtel Néma Kadior de Ziguinchor (40 participants);
- ⇒ Bonnes pratiques Agricoles du riz en Novembre 2017 à Ziguinchor, Bignona, Bounkiling, Kolda et Vélingara (150 participants);
- ➡ Législation semencière en Novembre à Bignona, Sédhiou, Kolda et Vélingara (140 participants);

- Développement organisationnel et institutionnel en Novembre 2017 au niveau des régions de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor (75 participants);
- ➡ Rôle et Responsabilités de l'animateur en Novembre 2017 au niveau de l'Espace de Capacitation et d'Accompagnement des Femmes (ECAF) de Ziguinchor (25 participants);
- ➡ Marketing agricole en Novembre 2017 au niveau de l'Espace de Capacitation et d'Accompagnement des Femmes (ECAF) de Ziguinchor (35 participants);
- ➡ Gestion Administrative et Financière en Décembre 2017 au niveau des régions de Kolda, Ziguinchor et Sédhiou (75 participants);
- ➡ Gestion, entretien et maintenance des matériels et équipements agricoles au niveau des départements de Bignona, Ziguinchor, Bounkiling, Kolda et Sédhiou en Décembre 2017 (109 participants);
- ➡ Gestion des lames d'eau et planification de la production au niveau des 10 vallées aménagées du département de Bignona durant la période d'Août à Novembre 2017.

#### Mise en relation avec les structures financières

Le projet a mis en place un mécanisme de prélèvement sur les intrants qui a permis de constituer un fonds au niveau de la CNCAS. Les fonds actuellement disponibles ont facilité le financement d'activités agricoles durant les campagnes agricoles 2016-2017 et 2017-2018. L'objectif visé par le projet à travers la relation bancaire, est de créer les facilités nécessaires au renouvellement des équipements et matériels agricoles et au financement des besoins en facteurs de production des OP. Ce service viendra compléter les efforts d'aménagement de vallées, d'organisations des populations, de renforcement des capacités des producteurs et de leurs institutions, la réalisation des infrastructures de stockage et d'accès au marché. C'est dans ce contexte que la CNCAS a accompagné la FEPROBA durant la campagne hivernale 2017/2018 pour un montant d'environ 750 millions F CFA accordé. C'est aussi le cas de l'Entente de Diouloulou avec 15 millions de FCFA et la Coopérative Blouf Emano pour un montant de crédit de 12,5 millions F CFA accordé

#### Synergie d'action vers une autosuffisance en riz

Pour prendre en charge les besoins de mise en cohérence ou de synergie, le projet a initié ou participé à la mise en place de cadre avec le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), PAPSEN, Nataal Mbay, ISRA, SODAGRI et P2RS pour rationaliser la fourniture des intrants, le financement la formation des acteurs de la chaine de valeur riz, le partage des vallées à aménager dans le Sédhiou, la mise en valeur commune de vallées rizicoles.

Aussi, les initiatives pour diffuser les modèles de financement intégré ont vu le jour après l'expérience réussie avec la FEPROBA autour du bassin de l'Anambé. C'est ainsi qu'au-delà du modèle de l'Anambé qui est reconduit, deux autres modèles sont en négociation autour d'une synergie sur la production et commercialisation de semences certifiées adossée sur le

Plan Triennal Semencier (PTS) et la collecte et la mise en marché du riz paddy dans les régions de Sédhiou et Ziguinchor.

#### Evaluation et Bilan des réalisations de la campagne agricole

En octobre, la rencontre annuelle d'évaluation a permis de faire le point de la campagne agricole 2016/2017 et d'aborder la préparation campagne 2017/2018. Les prévisions d'emblavure ont été estimées sur la base des déclarations des producteurs à l'achat des semences

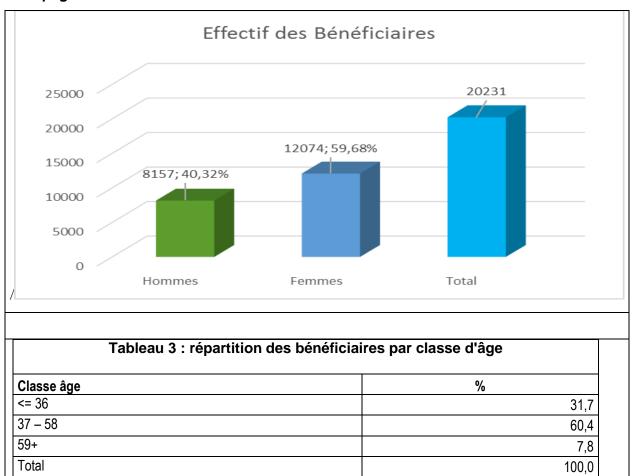
es. Les superficies réalisées en semences ont été mesurées à travers des GPS et tablettes avec l'appui méthodologique de la DAPSA. Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de l'évaluation.

Indicateurs de performances fixés avec les Organisations de	Objectif	Réalisation		
producteurs	Objectif	Quantité	%	
Emblavure en riz de consommation (Ha)	35 500	35 117	99%	
Production de semences (Ha)	2 815	2 548	91%	
Nombre de personnes sensibilisées	70 950	27 336	39%	
Nombre de communes touchées	103	93	90%	
Nombre de villages touchés	1 557	794	51%	
Nombre de producteurs pilotes formés	1 048	924	88%	
Nombre de producteurs satellites formés	19 449	15 254	78%	
Nombre de parcelles de démonstration	638	393	62%	

## Les statistiques définitives la campagne agricole 2017-2018 évalués par la DAPSA se présentent comme suit :

REGION	OP	SUPERFICIE	RDT(T/HA)	PRODUCTION
ZIGUINCHOR	BLOUF EMANO	1544	2170	3350
ZIGUINCHOR	ENTENTE DIOULOU	4680	2500	11700
ZIGUINCHOR	FADDO	1500	2444	3665
ZIGUINCHOR	CRCR/ZIG	3018	2470	7454
SEDHIOU	FAM-VIE	475	1106	525
SEDHIOU	CRCR SD/BOUNKILING	1045	1165	1217
SEDHIOU	COOPAD	3000	1059	3178
SEDHIOU	ASSOLUCER	2880	1170	3370
SEDHIOU	PAKAO EST	1200	1090	1308
ZIGUINCHOR	FEPROBA	8188	1177	9633
KOLDA	KISSAL PATIM	600	2280	1368
KOLDA	FABO DENTAL	1416	1900	2690
KOLDA	SEMSEMWAT	1500	3000	4500
KOLDA	ADC NINNABA	2000	2800	5600
KOLDA	COOPERATIVE MOUSSA MOLO	1120	1900	2128
KOLDA	ASED	357	2310	825
KOLDA	Médina El Hadj	93,500	2800	262
	COOPERATIVE AGRICOLE "JUNO KEBA"		2900	
KOLDA	SOUKOU SARE BIDJI / KOLDA	500	2900	1450
Total		35 117	1 829	64 225

Le tableau ci-dessous donne les statistiques des Effectifs des bénéficiaires de la campagne rizicole 2017/2018:



#### Mise en valeur Horticole

Les périmètres horticoles mis en valeur en 2016/2017 dans les trois régions couvrent une superficie totale de 71.5 ha, soit 59 périmètres horticoles (cf. tableau).

L'enquête menée auprès des exploitants de ces blocs horticoles au courant du premier trimestre de l'année 2017 a montré un revenu moyen à l'hectare de 1 150 000 FCFA.

	Semence (g)	Engrais (kg)	Produits Phyto (I)	Nombre de Blocs appuyés	Superficie mise en valeur (ha)
ZIGUINCHOR	21650	5800	49,9	44	50
SEDHIOU	6450	1050	13,90	7	10,5
KOLDA	7400		12,50	8	11
TOTAL	35500	6850	76,3	59	71,5



Mise en valeur du périmètre des femmes de Carounate réhabilité par le PPDC



Mise en valeur du périmètre des femmes d'Oussouye, réhabilité par le PPDC

Le projet appuie depuis 2016, une initiative de partenariat commercial entre MS&Services et les Ops pour la commercialisation de la mangue. Durant la campagne de contre-saison 2017, cent huit (108) tonnes ont été vendues par les planteurs contre 45 tonnes en 2016. Le revenu tiré par les producteurs est de 16,2 millions F CFA (32 400 USD) soit un revenu mensuel moyen de 103 846 F CFA par personne.

Le nombre de bénéficiaires est de 156 personnes dont 57% de femmes et 65 % de jeunes pour 185 emplois créés.

Ces activités dans le domaine de l'arboriculture fruitière participent à la structuration de l'offre en produits de qualité à travers la formalisation d'une relation contractuelle entre les planteurs, regroupés autour de coopératives de commercialisation, et les clients. La Société MS & Services qui a investi dans les solutions d'emballage, collecte des produits en provenance de la Casamance, qu'elle travaille pour les distribuer à Dakar et d'autres villes.

#### ❖ Ostréiculture

L'objectif stratégique est de promouvoir la commercialisation des huîtres à l'état frais afin d'améliorer de manière significative le revenu des femmes tiré de leur exploitation huîtres. Pour atteindre cet objectif la construction d'un dégorgeoir est un impératif.

Le marché de construction du dégorgeoir de Tobor est suspendu en attendant la réalisation d'une étude de marché approfondie des huîtres fraiches en Casamance. Le rapport est finalisé au mois de novembre 2017 et l'atelier de restitution est prévu en février 2018.

Plusieurs missions d'information ont été menées par les leaders de la CORAFHCAS au niveau de toutes les zones de production des huîtres ainsi que dans les îles (Kafountine et Djembering) de Ziguinchor afin d'informer du niveau d'avancement du programme avec le projet. Des sessions de recyclage au profit des femmes sur les techniques de détroquage ont été aussi réalisées par la FRGPF. Le Service Régional de Pêche et de Surveillance Maritime conduit dans les zones de cueillette des huîtres; une étude de caractérisation pour approfondir la connaissance et les systèmes d'exploitation des différents sites. La finalité est d'avoir un plan de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur ostréicole.

Les résultats de production ostréicole de l'année 2017 par rapport à 2016 sont indiqués ci-après.

Quantités d'huîtres récoltées en frais en 2017(Kg)	42 283
Quantités d'huîtres récoltées en frais en 2016 (Kg)	23 108
Quantités d'huîtres transformées et vendues en 2017 (Kg)	4 228
Revenus tirés par les femmes en 2017 (FCFA)	8 456 600
Nombre de femmes bénéficiaires directes	39
Revenu moyen par femme en 2017 (FCFA)	216 836
Augmentation revenu par rapport 2016	83%

Six (6) Groupements de femmes ont été touchés. L'augmentation de la production s'explique par la dotation en matériels et équipements ostréicoles de production aux femmes ; le renforcement de capacité et la formation sur les bonnes pratiques de récolte.

Scènes de production d'activités ostréicoles.



Suivi de bloc ostréicole de Niaguis (entretien du bloc)



Récolte des huîtres au niveau du bloc de Tobor



Huîtres transformées à Tobor



Dégorgement des huîtres récoltées

### 3.1.3. Sous composante 1.3 : Mise à Disposition de petites infrastructures Post Récolte

L'accès au marché est une fonction importante de la chaine de valeur. En Casamance, la diversité des fruits et légumes demeure une opportunité de richesse pour les populations. Toutefois, l'enclavement des zones de production et le manque d'organisation des acteurs surtout les planteurs déstructurent les circuits d'approvisionnement des marchés et réduit ainsi la rentabilité de leurs activités. Les mini-plateformes sont des infrastructures d'accès au marché facilitant le groupage de fruits et/ou de légumes, réduisent les coûts de transaction et améliorent l'approvisionnement des marchés urbains. Ces infrastructures sont situées en

amont de la Plateforme Economique Intégrée de Bignona (PEIB). Les infrastructures postrécoltes sont constituées de magasins de stockage (15 unités) et de mini-plateformes (14 unités).

La Maîtrise d'Ouvrage de la réalisation des infrastructures post-récoltes est confiée à l'AGETIP.

Mini-plateformes (centres de groupage): Le projet accompagne des initiatives de petits promoteurs privés dans le but de tester un modèle de partenariat entre les petits planteurs et les opérateurs de marché en vue de créer les conditions favorables au renforcement des relations commerciales. C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme d'implantation d'un lot de cinq (5) mini plateformes prévues à Dioher (Nyassia), Bandjikaki (Kataba1), Thionck-Essyl, Niabina (Boutoupa Camarakounda) et Diégoune.

Le choix de ces sites est guidé par l'existence de relation d'affaires observées sur le terrain entre des commerçants y compris des exportateurs et des planteurs. Le design des mini-plateformes et les équipements prévus ont été faits avec les opérateurs les plus performants.

Un marché de travaux de construction de cinq (5) mini-plateformes entre l'Entreprise MS21 et l'AGETIP pour un montant de 167 284 060 F CFA. Les travaux sont en cours avec un taux de réalisation de 40% (voir image ci-contre) et les infrastructures seront réceptionnées au plus tard courant premier trimestre 2018.

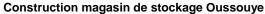
Un DAO est en cours d'élaboration pour la réalisation de neuf (9) autres mini-plateformes dont un par département. Les sites sont tous été choisis et les délibérations sont disponibles.

**Magasins de stockage**: Un marché de construction de huit (8) magasins est signé pour un montant de **200 760 504** Francs CFA, TTC et l'ordre de service de démarrer les travaux est transmis à l'Entreprise ECCOTRAS le 20 juin 2017. Les travaux qui ont été ralentis pendant l'hivernage ont repris depuis le mois de septembre 2017 avec 80% d'avancement.

Des contrats de construction des sept (7) autres magasins complémentaires sont signés avec trois entreprises (DJIANATOUL MAHWA, Entreprise LE BOUROK et Entreprise Kaba) pour un montant total de **127 128 741** F CFA, TTC. Aussi des Consultants sont recrutés pour effectuer la supervision des travaux de construction des magasins. Les travaux sont en cours avec un niveau d'avancement de 40%. Il a été noté un ralentissement pendant l'hivernage. L'achèvement des travaux est prévu en fin mars 2018

Le choix des sites devant abriter les magasins de stockage a été fait en collaboration avec les organisations de producteurs et tient compte de la répartition géographique de magasins existants. Le projet a également pris en compte les réalisations prévues ou en cours par d'autres projets et programmes. Le ciblage tient également compte de l'existence ou non mais aussi de la proximité d'infrastructures post-récoltes dans les zones de productions.







Magasin de stockage Dioudoubou

# 3.1.4. Sous composante 1.4. Amélioration des liaisons avec les marchés à travers le développement de la PEIB

Mise en services des infrastructures réalisées par le Projet de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS), antérieurement financé par l'IDA et dont la réception est prononcée en 2017.

**Mode gestion de la PEIB**: Le projet a recruté un consultant pour accompagner la Mairie à mettre en gestion la PEIB. Un comité constitué, entre autres, d'un représentant du Maire de Bignona, un représentant du Président du Conseil Départemental, un représentant du préfet, le PPDC, l'Association des Gros porteurs, le réseau des femmes transformatrices de pilotage de la PEIB a été mis en place.

L'option de la concession de la PEIB à la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor (CCIAZ) a été validée par le comité de pilotage. Cette concession concernera le volet actuellement réalisé. Le second volet sera pris en charge dès la réception des travaux confiés à la maitrise d'ouvrage déléguée à l'AGETIP.

Un cahier de charge pour la concession est élaboré et a été validé par le comité de pilotage de la PEIB en novembre 2017.

L'UCP a acquis cependant des équipements de base pour l'opérationnalisation des infrastructures de la première phase de la PEIB (tables de conditionnement, tables de pesage, balance, installations de ventilateurs, bureautiques, plateforme de pesage électronique). Ces équipements permettront aux opérateurs de conditionner des produits à partir de Bignona.

**Extension de la PEIB**: L'AGETIP qui assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a lancé le DAO des travaux de la seconde phase qui comprend une tranche ferme et une tranche conditionnelle. La tranche conditionnelle concerne le mur de clôture de la zone de pépinière d'entreprise, les travaux de terrassement de la zone de pépinière, les voies et chaussées.

Le Processus de recrutement de l'Entreprise de travaux est en cours d'achèvement. Le rapport d'évaluation des offres y compris la proposition d'attribution provisoire du marché est soumis à la DCMP.

Tenant compte de la consistance des travaux à effectuer et de son expérience pour des marchés similaires l'AGETIP estime qu'un délai d'au moins 360 jours sera nécessaire pour effectuer les travaux. A ce délai il faudra ajouter la période de garantie d'au moins 1 an pour faire la réception définitive des travaux et clôturer le marché.

La plateforme sera complétée en amont par un dispositif d'équipements des centres de groupage de taille plus petite (mini-plateforme d'environ 200 m²).

#### 3.2. COMPOSANTE 2 : ACCESSIBILITE RURALE (15 MILLIONS \$EU)

Cette composante vise à désenclaver les communautés rurales les plus isolées et à améliorer l'accessibilité des populations aux routes menant vers les marchés locaux.

Lors de la revue à mi-parcours du projet il a été convenu de :

- faire un ajustement mineur en diminuant le linéaire du km de routes réhabilitées ou traitées de 550 km à 480 km ;
- financer entièrement sur fond IDA incluant la contrepartie de l'Etat les tronçons de Kolda-Pata (66 km) et Bailla-Suelle, Sindia-Djibidione (26 km) ainsi que les travaux de traitement de points critiques;
- financer entièrement sur FERA les tronçons Thianfara-Pakour-Paroumba (40 km) et Mampalago-Sindian-Balandine et Balandine-Djibidione (43 km). Le contrôle des travaux de ces tronçons sera également financé par le FERA.

## 3.2.1. Sous Composante 2.1: Traitement de points critiques d'environ 350 km de pistes dans les régions de Kolda et Sédhiou

**Etudes de traitement de points critiques :** L'ensemble des études ont été réalisées à 100% et les travaux afférents en cours d'exécution.

Supervision de travaux de traitement de points critiques: Tous les marchés de supervision entièrement financés par l'IDA sont signés. Les ordres de service, pour le démarrage des prestations sont transmis.

Les prestations de supervision de travaux de traitement de points critiques dans les régions de Sédhiou et Kolda sont confiées respectivement aux groupements SAED-Mali/BETIA/BAIC et APAVE-SAHEL/LABOSOL AGTS pour un montant global de 266 886 500 F CFA. Le taux d'exécution global des marchés de supervision de travaux de traitement de points critiques est de 71.6%

Tous les travaux de traitement de points critiques sur les différents lots ont été bien démarrés même s'il faut noter des retards importants dans la mobilisation du matériel et du personnel des entreprises attributaires des marchés. Avec l'effet de l'hivernage, les travaux ont été suspendus mais ont été repris en octobre avec la signature des avenants des missions de supervision des travaux suite à l'avis de non objection de l'IDA.

Travaux de traitement de points critiques (TPC): Tous les marchés de travaux de traitement de points critiques, entièrement financés par l'IDA, sont signés pour un montant global de 1 413 605 858 F CFA (environ 2.4 millions USD). Les travaux suspendus au mois d'aout ont été repris en octobre 2017.

#### TPC dans la région de Sédhiou :

- Les travaux du lot 1, attribué au Groupement EGM.BTV-GEOTOP, concernent huit (8) tronçons de pistes d'un linéaire total de 67 km. L'état d'avancement physique global des travaux exécutés pour le lot 1 est estimé à 71%.
- Les travaux du lot 2 attribué à l'Entreprise OMNIBAT SA concernent cinq (5) tronçons de piste d'un linéaire total de 42,5 km. Les principales activités déroulées sur les tronçons du lot2 pour un avancement physique global estimé à 72%.
- Les travaux du lot 3 attribué au groupement GCI-AF concernent quatre (4) tronçons de piste d'un linéaire total de 37 km. Les principales activités déroulées sur les tronçons du lot 3 pour un avancement physique global estimé à 78%.

**Sur le volet environnemental et social**, les activités ont essentiellement concerné la finalisation des PGES pour leur validation par l'environnementaliste de la mission de supervision et à la surveillance du respect des consignes de sécurité sur chantier (ports EPI et autres...). Sur le plan social, la situation du recrutement de personnel, concerne un effectif de 81 personnes composées de maçons, manœuvres, menuisiers, gardiens etc.

#### TPC dans la région de Région de KOLDA

- Les travaux du lot 1, attribué au Groupement GEOTOP/TKS, concernent trois (3) tronçons de pistes d'un linéaire total de 21 km. L'état d'avancement physique global des travaux exécutés pour le lot 1 est estimé à 60%.
- Les travaux du lot 2 attribué à l'Entreprise OMNIBAT SA concernent deux (2) tronçons de piste d'un linéaire total de 20 km. Les principales activités déroulées sur les tronçons du lot2 pour un avancement physique global estimé à 95%.

**Sur le volet environnemental et social**, les activités ont essentiellement concerné la validation des PGES par l'environnementaliste de la mission de supervision et le suivi de leur mise en œuvre. Sur le plan social, la situation du recrutement de personnel, concerne un effectif de 53 personnes composées de maçons, manœuvres, menuisiers, gardiens etc.

Compte tenu des retards importants accusés par rapport au délai consommé, des lettres d'avertissement et de mise en demeure ont été envoyées aux différentes entreprises et groupements pour dispositions à prendre pour résorber ces retards avant l'installation effective de l'hivernage.

Il apparait, avec l'exécution des travaux dans le cadre des TPC, des dégradations ou zones de stagnation des eaux qui nécessitent leur traitement pour permettre de maintenir un niveau

de service assez correct. Ainsi, nous pensons qu'il est plus adapté, si les fonds le permettent, de procéder à la réhabilitation des tronçons des régions considérées surtout en priorité la région de Sédhiou qui semble être très mal lotie en termes d'infrastructures routières. Cela permettrait une meilleure durabilité des investissements consentis.

A noter que dans la région de Ziguinchor il n'est pas prévu de travaux de traitement de points critiques bien qu'il serait pertinent dans des zones comme le département d'Oussouye.

# 3.2.2. Sous Composante 2.2 : Réhabilitation/entretien périodique de 200 km de routes rurales dans les régions de Ziguinchor et Kolda

Etudes de réhabilitation/entretien périodique de routes rurales : Les études techniques d'exécution, socio-économiques, environnementales et l'élaboration de DAO entamées en 2015, ont été achevées.

Supervision de travaux de réhabilitation/entretien périodique de routes rurales : Des consultants sont recrutés pour la supervision des travaux.

La supervision des travaux dans la région de Ziguinchor est attribuée au Groupement DECO/AFRIC CONSULT pour un montant de 242 176 120 FCFA TTC et la supervision des travaux dans la région de Kolda a été attribuée au Groupement Groupe ART&GENIE/AIDF/EXPERTISE PLURIELLE pour un montant de 174 954 667 FCFA TTC.

Toutefois, suites aux conclusions de la revue à mi-parcours, la mission 2 est financée par le FERA. La mission1 est également redimensionnée pour concerner uniquement le marché financé par l'IDA pour les tronçons Baila-Suelle et Sindian-Djibidione (26 km) pour un montant revu à 157 322 320 F CFA TTC. Ainsi un avenant administratif (No. C0223/17) relatif au gap de financement (85 Millions) par le FERA a été signé et l'équipe complémentaire mobilisée pour la supervision des travaux de la piste Mampalago-Sindian-Balandine et Balandine-Djibidione.

#### Travaux de réhabilitation/entretien périodique de routes rurales

#### Région de Ziguinchor

- Pistes Balinghore-Diégoune (7.109 km) et Affiniam-Elana (11.412 km): Les travaux de réhabilitation et/ou d'entretien périodique de ces pistes de désenclavement réalisés entre 2015 et 2016 pour un coût de 494 266 487 FCFA ont fait l'objet de réception définitive le 08 juin 2017 après levée de toutes réserves.
- Pistes Baïla Suelle (10 km) et Sindian Djibidione (16 km): Les travaux de réhabilitation et/ou entretien périodique de 26 km de pistes rurales dans la région de Ziguinchor sont en cours de finalisation.
  - Le marché est attribué à l'Entreprise SAFIEDINE pour un coût de 1 322 723 060 FCFA TTC (2 645 446 USD) dont 300 millions de F CFA (600 000 USD) à payer sur la contrepartie Etat. L'avancement des travaux est estimé à environ **95%** sur ce marché:

La date visite de pré-réception provisoire programmée en novembre 2017 a été reportée à une date ultérieure suite aux problèmes d'insécurité notés ces derniers moments.

A rappeler, une estimation des travaux de la section Niankitte-Suelle sur demande de l'AGEROUTE a été faite et s'élève à 115 millions.

Sur le plan environnemental et social, les activités déroulées par l'entreprise sous la supervision de l'environnementaliste de la mission de contrôle ont concerné essentiellement les activités de sensibilisation sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)/SIDA et la distribution de préservatifs au personnel de chantier, l'arrosage dans les zones d'agglomération pour la réduction de la poussière, une dotation d'Equipement de Protection Individuel (EPI) au personnel de l'entreprise, la gestion et le suivi des huiles et eaux usées du chantier. Le personnel mobilisé par l'Entreprise dans le cadre de ce marché comprend un effectif total de 82 personnes.

#### Autres marchés (financés par le FERA)

- Pistes Balandine - Djibidione (8 km) et Mampalago - Sindian - Balandine (35 km): les travaux de réhabilitation et/ou entretien périodique de 43 km de pistes rurales dans la région de Ziguinchor est attribué à l'entreprise H. SAFIEDINE pour un montant de 2 203 963 065,8 FCFA TTC (4 407 926 USD) sont réalisés à hauteur de 15%.

Les retards sur ces tronçons sont essentiellement liés à des blocages des populations sur l'utilisation des emprunts de la zone de Mampalago et la finalisation et l'approbation du projet d'exécution.

Les figures ci-après représentent des images des de travaux des pistes Baila-Suelle et Sindian-Djibidione.



Chargement de camions au niveau des emprunts



Exécution de fouille pour ouvrage







Nettoyage emprunt

Piste Kolda-Pata: Les travaux de réhabilitation de la piste Kolda-Pata (66 km) confiés à l'entreprise SOSETER pour un montant de 3,52 milliards FCFA TTC (7 millions USD) sont achevés et ont fait l'objet de réception provisoire le 01 juin 2017. Le marché est financé sur fonds IDA et sur la contrepartie Etat (montant de 500 millions de F CFA, soit 1 million USD).

Sur le plan environnemental et social, les activités liées à l'exécution des travaux ont concerné essentiellement la validation et mise en œuvre du PGES, la finalisation de la mise en place de ralentisseurs le long du tronçon dans les zones d'agglomérations et la remise en état de sites d'emprunts. Au total, douze (12) emprunts ont été fermés (dont deux transformés en bassins de rétention). Suite à la demande de réception provisoire des travaux par l'entreprise SOSETER datée du 27 avril 2017, un PV de constat des activités environnementales et sociales a été dressé par l'environnementaliste de la mission de contrôle.

Une visite de pré-réception provisoire a été organisée entre l'entreprise et la mission de contrôle le 4 mai 2017. L'entreprise a procédé à la levée de toutes les réserves et la visite de réception provisoire en présence du PPDC et de l'AGEROUTE a eu lieu le 1 juin 2017. A l'issue de cette visite, la réception provisoire du projet de réhabilitation de piste entre Kolda et Pata a été prononcée sans réserves.

Cependant, compte tenu de l'installation de l'hivernage, il a été demandé à l'entreprise de mettre en place une équipe restreinte de suivi et de maintenance pour assurer un bon drainage des eaux durant cette période et ainsi éviter des dégradations prématurées avec le niveau de sollicitation important de cette nouvelle route.

Cependant, bien que la réception provisoire des travaux soitb efectué, la contrepartie Etat de 500 millions n'est toujours pas payée à l'entreprise malgré les multiples relances de l'AGEROUTE et du PPDC.

#### Autres marchés (financés par le FERA)

- Piste Thianfara - Pakour (40 km) dans la région de Kolda : Le marché de travaux de réhabilitation et/ou entretien périodique de cette piste financé entièrement par le FERA

est attribué à l'Entreprise H. SAFIEDINE pour un montant de 1 509 472 358 F CFA (3 018 944 USD).

Le niveau d'avancement actuel est estimé à 10%. L'entreprise, conformément aux instructions du Maitre d'ouvrage et de la mission de supervision, a procédé aux travaux de remise en état de la section Pakour-Paroumba pour permettre la carrossabilité de la piste en période hivernale.

A noter que pour la région de Sédhiou, il n'est pas prévu de travaux de réhabilitation et/ou d'entretien périodique de piste. Ceci relève un déséquilibre important des investissements sur les infrastructures entre les trois régions. L'aménagement des pistes ayant fait l'objet de traitement de points critiques dans la région de Sédhiou permettrait de corriger ce déséquilibre.

Les figures ci-dessous représentent des images des réalisations sur la piste Kolda-Pata.



Pose de borne kilométrique piste Kolda-Pata



Bassin de décantation au PK 14 + 310



Fossé maçonné en cours à Pata



Couche de roulement réalisée à Pata

## 3.2.3. Sous Composantes 2.3 Mise en œuvre d'un projet pilote d'entretien de pistes rurales par la méthode à haute intensité de main-d'œuvre.

L'état d'avancement des projets pour la mise en œuvre du projet pilote d'entretien par la méthode HIMO se présente comme suit:

Pour la région de Ziguinchor : Brin-Séléky (10 km) : Le contrat No. TA1/914/AGR a été attribué et notifié au Regroupement des Jeunes de l'Arrondissement de Nyassia (RJAN) pour un montant TTC de 17 558 164 F CFA.

L'ordre de service a été transmis au GIE pour un démarrage effectif des travaux d'entretien par la méthode HIMO à partir du 1er aout 2017.

Pour la région de Sédhiou : Tankon- Saré Alkaly – Bogal – Ndiamacouta (21 km) : Un contrat No. TA1/913/AGR a été approuvé et notifié à l'Association pour le développement local de Saré Alkaly, commune de Bogal (seule offre reçue) pour un montant de 21 142 060 F CFA TTC.

L'ordre de service a été transmis au GIE pour un démarrage effectif des travaux d'entretien par la méthode HIMO à partir du 1er aout 2017.

Pour la région de Kolda : CF D216 – Ndorna (7 km) : un contrat No. TA1/912/AGR a été approuvé et notifié à l'Association des Producteurs du Village "WAKILARE" de SARE DIAOBE, commune de Ndorna pour un montant de 34 222 655 F CFA TTC.

L'ordre de service a été transmis au GIE pour un démarrage effectif des travaux d'entretien par la méthode HIMO à partir du 1er aout 2017.

Ces travaux de HIMO, malgré quelques petits soucis financiers liés aux difficultés des GIE d'obtention de garantie d'avance de démarrage se déroulent bien depuis le mois de novembre sous la supervision du Consultant recruté qui organise régulièrement ses missions sur chantier tout en privilégiant l'approche participative telle que recommandée par le Bailleur.

# 3.2.4. Sous Composantes 2.4: Renforcement des capacités des ARD et des CR dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de pistes rurales

Toutes les activités de renforcement des capacités ont été exécutées avant la fin de l'année 2016. Elles ont porté essentiellement, pour les ARD et les collectivités locales, sur les thèmes suivants :

- La Passation des marchés de travaux
- La Planification, le Financement, l'Entretien et le Concept HIMO
- Les techniques d'entretien et l'exécution des taches

## 3.3. COMPOSANTE 3 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET PILOTE D'ENGAGMENT CITOYEN

A la suite de l'évaluation à mi-parcours du PPDC, une restructuration du projet a été entreprise dans le but de renforcer plusieurs points fondamentaux liés aux objectifs de la composante 3 du PPDC que sont : (i) les liens institutionnels avec les communes et les organismes déconcentrés de l'Etat, (ii) les mécanismes d'accès à l'information par les

populations au niveau local, (iii) la gestion de doléances, (iv) le renforcement de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les activités du PPDC et dans les processus de développement locaux.

La restructuration partielle du projet a concerné essentiellement la modification des activités de la composante 3 afin de mettre en place des pilotes d'engagement citoyen (EC) pour renforcer la communication et l'appropriation par les bénéficiaires dans une logique de développement territorial. C'est ainsi qu'il a été retenu de mettre en œuvre des pilotes d'engagement citoyen dans 3 zones d'animation par commune. Cette phase pilote ciblera au total 3 communes dans les 3 régions couvertes par le PPDC.

Les activités pilotes d'engagement citoyen ont comme **objectif de développement** de renforcer la sensibilisation et l'appropriation des processus de planification des Plans de Développement Communaux (PDC) et des réalisations du PPDC par les populations, ainsi que d'améliorer le retour d'information vers les villages.

Les activités pilotes d'EC qui seront mises en œuvre sont axées sur :

- L'information, l'animation et la communication pour renforcer l'accès à l'information des populations, à travers des plans de communication et d'information autour des activités du PPDC, des PDC, des Plans de Développement Départementaux (PDD) et des programmes de développement concernant les communes concernées.
- la mise en place de pilotes d'engagement citoyen se concentrant sur :
  - l'élaboration et/ou actualisation des PDC au travers de consultations participatives
  - la gestion de doléances et questions liées au PPDC
  - la mise en place d'un Fonds de développement local ou de Financement de sous projets Villageois : appui aux initiatives citoyennes, destiné à financer de petits investissements communautaires jugés prioritaires par les populations pour supporter la mise en œuvre des PDCs dans les communes participantes.

L'engagement est plus aisé à mettre en opération autour d'initiatives socio-économiques mobilisatrices des populations. Pour la mise en œuvre de la composante engagement citoyen (EC), le projet compte donc s'appuyer sur des initiatives en cours dans des communes pour identifier et 'accompagner les populations avec le concours de leurs élus à réaliser des sous projets prioritaires. Le projet s'assurera aussi que les sous projets validés issus de la planification participative des PDC sont en adéquation avec les PDD pour garantir la cohérence entre les différents niveaux de planification des Collectivités Territoriales.

Les activités pilotes seront menées en collaboration étroite avec la Direction de l'Appui au Développement Local ainsi que ses démembrements régionaux. Les Services Régionaux d'Appui au Développement Local (SRADL) sont retenus pour piloter le processus d'élaboration et/ou actualisation des plans de développements communaux des trois

collectivités locales ciblées. Les activités pilotes d'engagement citoyen se focalisent sur le renforcement et la structuration de la demande citoyenne en capitalisant sur les approches participatives existantes et la vision du développement territorial mises en œuvre par le Ministère de la Gouvernance Locale du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Le projet opérationnalisera l'approche PDC de la DADL avec la valeur ajoutée suivante :

- Communication et mobilisation villageoise pour la préparation des PDC et la participation aux réalisations de ces plans,
- Mobilisation des populations à travers les comités d'engagement citoyen pour l'identification des besoins, le suivi des réalisations des sous projets villageois et du PDC en relation avec la DADL
- Intégration d'une approche spatiale (utilisation cartographie des données, base de données SIG) dans la planification de l'aménagement et du développement territorial
- Retour d'information et capacité de suivi des doléances et réalisations au niveau communal (questions, réponses, suivi, etc.)
- Microprojets villageois incluant le suivi participatif. Les projets seront choisis/sélectionnés par les bénéficiaires et un suivi participatif sera mis en place. Les résultats du suivi participatif seront pris en compte pour informer ou améliorer la mise en place des activités avec un retour vers les bénéficiaires.

## 3.3.1. Sous composante 3.1. Information, animation et Communication.

Dans le cadre de protocole PPDC-ANRAC, un programme était initié pour renforcer la communication et la mobilisation sociale visant à préparer les communautés au pardon, à la réconciliation afin de raffermir les liens intra et inter communautaires pour un climat social apaisé. Ces activités visent également à améliorer la communication à l'endroit des autorités administratives et locales, mais surtout des bénéficiaires pour gagner en notoriété et susciter un sentiment d'appropriation des réalisations du projet par les populations.

Ainsi, au troisième trimestre de l'année 2017, onze (11) rencontres communautaires ont été organisées dans les communes d'Oudoucar, Diaroumé, Diendé, Djinany, Diamalathiel, Diambaty, Faoune, Bona, Diacounda, Niassya et Boutoupacamara Counda. Celles-ci ont enregistré la participation des élus, des responsables d'organisations de jeunes et de femmes, des Chefs de village, des chefs religieux et coutumiers et des responsables d'organisations paysannes notamment ALSE, CAPE (Djinany, Faoune, Diaroumé, Diambaty), PAKAO-EST, AJAC Colufifa, COOPAD et GIE Alima Diwane.

Des visites de courtoisie sont effectuées au préalable auprès des autorités administratives notamment le Gouverneur de la région, Sous-préfets et auprès des services régionaux (Chef de Service Régional d'Appui au Développement Local, Direction Régionale de Développement Rural).

Ces cadres ont constitué des moments forts d'échange et de partage sur les activités du PPDC, le rôle et la responsabilité des différents acteurs mais aussi les attentes des participants. Au total 707 personnes dont 499 hommes (71%), 208 femmes (29%) et 176 jeunes (25%) ont pris part à ces rencontres.

## 3.3.2. Sous composante 3.2. Engagement Citoyen

Cette sous composante vise le renforcement des capacités des acteurs en vue de soutenir le processus de décentralisation, portant principalement sur l'accroissement des capacités des communes et des villages dans le processus de développement local et l'augmentation de la cohésion et de l'inclusion sociale. Cette sous composante appuiera l'élaboration ou l'actualisation des documents de planification communale (PDC) dans 3 communes à travers les 3 régions en établissant des mécanismes d'engagement de citoyen pilotes concentrés sur la planification participative, des mécanismes de gestion et de règlement des plaintes et doléances. Elle est organisée principalement autour de deux sous activités :

## Elaboration/actualisation des plans de développement communal

L'engagement citoyen se réfère ici à un processus de planification qui accorde une grande importance aux besoins des populations à la base. En vue d'apporter l'appui nécessaire aux bénéficiaires et de renforcer leurs capacités de planification et de mise en œuvre des actions de développement. Il est prévu d'accompagner les communes dans l'élaboration participative de leur Plan de Développement Communal.

## a) Commune de Diégoune :

La commune de Diégoune, considérée comme première commune test a organisé des réunions pour la mise en œuvre d'activités-pilotes d'engagement citoyen et de gestion des plaintes. Les étapes ci-dessous sont réalisées en rapport avec toutes les parties prenantes :

- ✓ PHASE DE PREPARATION: la tenue d'activités de réunion de partage sur les données secondaires (prédignostic):
- La tenue de réunions au niveau de la Mairie et au niveau des villages de la commune pour le partage du contenu des pilotes d'engagement citoyen, du système de gestion des plaintes et du plan de développement communal;
- La tenue de l'atelier de lancement en présence des Autorités (sous-préfet), de représentants des Services départementaux/régionaux de planification et/ou de développement incluant ARD, SDDR, agents – santé éducation, eaux et forêts, environnement, des représentants des diverses associations (Groupements féminins, ASC, Groupements de producteurs, comité de vallée); des ONG, projets et programmes intervenant sur le territoire communal, des Notables et autres personnes ressources des quartiers : Imam, chef de village/quartier, etc.

- La tenue d'ateliers de partage avec toute l'équipe d'animation de la commune pour aborder les points suivant :
  - o la définition des rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'animation ;
  - o le choix et l'agencement des activités des deux journées de l'atelier de lancement :
  - l'élaboration des Termes de références : objectifs, activités, méthodologie et résultats attendus des travaux des groupes de travail pour l'activité du diagnostic communautaire participatif;
- La préparation et la tenue d'une réunion avec les populations sur l'implantation d'un pilote d'engagement citoyen sur les doléances au sein du conseil municipal ;
- La tenue des réunions de Consultations et diagnostics participatifs des différents secteurs;
- Formation des personnes ressources: la formation de quatre jeunes de la commune à l'utilisation de GPS pour la cartographie des données et infrastructures socioéconomiques;
- La collecte de données socioéconomiques pour l'élaboration du PDC;
- La prise des coordonnées des infrastructures socioéconomiques à travers la commune pour l'élaboration du PDC;
- L'élaboration par le PPDC, la DADL et les trois SRADL d'un plan d'action pour le contrôle de légalité des différentes étapes du processus d'élaboration des trois PDC ;
- la tenue de deux réunions les 08 et 18 août 2017 avec l'ensemble des parties prenantes (PPDC, Consultant, ANRAC, SRADL Ziguinchor, SRADL Kolda, SRADL Sédhiou, Consultant RTS4) afin de relancer les activités par le concoure du Consultant recruter pour appuyer les SRADL et le PPDC à actualiser/élaborer des plans de développement communaux et mettre en œuvre les projets pilotes d'engagement citoyen en Casamance.

#### ✓ PHASE DE DIAGNOSTIC :

- Les données socioéconomiques sont collectées et traitées
- La tenue le 05 octobre 2017 à Diégoune de l'atelier de restitution du bilan diagnostic et de définition des axes stratégiques de développement de la commune
- ✓ Les phases de Diagnostics participatifs sont réalisées
- ✓ La phase de planification réalisée :
- Réunion de formulation de la vision et définition des axes stratégiques avec le comité élargie de planification : CEP;
- Atelier de programmation et de budgétisation avec le CEP réalisé
- Les phases de prévalidation réalisées (NB : la validation est programmée)

## b) Activités dans les deux autres Régions :

### Région de Sédhiou :

- la tenue d'une rencontre d'Informations de l'Administration avec les autorités de la région du projet pilote d'engagement citoyen
- la tenue d'une réunion de présélection de la commune pilote pour la région
- la tenue de l'atelier de validation de la Commune pilote de la région de Sédiou

## Région de Kolda:

- la tenue d'une rencontre d'Informations de l'Administration avec les autorités de la région du projet pilote d'engagement citoyen
- la préparation de la tenue de l'atelier de validation de la Commune pilote de la région de Kolda

## Mise en place d'un système de gestion des doléances et des plaintes

Un système de contrôle citoyen, adapté au cadre de résultats et aux spécificités du PPDC, est institué ici au niveau de la mairie pour la collecte et le suivi des plaintes des bénéficiaires et leur transmission par des canaux adéquats au PPDC. Pour les plaintes qui aillent au-delà du Projet, le Maire doit pouvoir saisir les responsables par ailleurs. Les plaintes sauvegarde doivent être suivies de façon étroite par le projet pour éviter toute difficulté ultérieurement.

Le dispositif physique implanté au niveau de la mairie sera souple et reposera sur la responsabilisation directe d'une personne à la mairie chargée de l'administration et le suivi des plaintes. Un encadrement des bénéficiaires est offert pour recueillir et canaliser les plaintes à travers les Cadres d'Engagement Citoyens (CEC) qui agiront comme interface entre la mairie, le PPDC, le conseil communal et les populations.

Au cours du trimestre des rencontres seront organisées avec le Maires de Diégoune pour la préparation de la mise en place du système.

## 3.3.3. Sous composante 3.3. Fonds de financement du développement local: Financement de sous projets Villageois.

Cette sous-composante fournira le financement aux micro-projets (sous-projets villageois) qui sont retenus comme prioritaires par les populations afin de soutenir la mise en œuvre des PDC dans 3 communes. Les micro-projets qui seront sélectionnés pour financement concerneront des actions structurantes, des activités génératrices de revenus ou de petits investissements pour des groupes vulnérables. La stratégie actuelle, à valider, a privilégié les jeunes, les femmes et les producteurs qui sont les bénéficiaires directs visés par le projet dont on cherche à renforcer la participation. Le financement de sous projets permettra de

soutenir la reconstruction, la réconciliation et la stratégie de développement durable promue par le PPDC en renforçant la cohésion sociale locale et complétant d'autres plus grandes activités du PPDC des composantes 1 et 2. Des résultats du suivi participatif seront pris en compte pour informer ou améliorer la mise en place des activités avec un retour vers les bénéficiaires.

Au cours de l'élaboration du bilan diagnostic du PDC de Diégoune, les communautés commencent à identifier des sous projets. Des activités sont aussi organisées en coordination avec l'ANRAC au cours du trimestre pour l'identification des sous-projets.

## 3.3.4. Appui à la gestion, au suivi évaluation, à la coordination et au pilotage

Pour cette sous-composante appui à la gestion, au suivi et à l'évaluation du projet les résultats ci-dessous sont obtenus après le recrutement du Coordinateur du Projet et de son staff.

- Réalisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) du PPDC (www.sig-ppdc.org) pour la Casamance : cet outil mis en place contribue fortement à la mise en œuvre des axes/planifications stratégiques en rapport avec les Collectivités Locales (Communes & Conseils Départementaux).
- Réalisation du site web du Projet: Le site web du PPDC: www.ppdc.sn est en ligne depuis début juin 2015. Un suivi plus fréquent des mises à jour régulières est recommandé pour rendre le site plus dynamique et attractif.
- Formation des animateurs/relais/points focaux et DRDR. En rapport avec la DAPSA et le FNDASP, un plan d'action est élaboré et mis en œuvre chaque année pour renforcer le dispositif du suivi évaluation au niveau local mais aussi les SDDR&DRDR sur les techniques de collecte des données de production (superficie, production, mesures de carré de rendement, usage des GPS, etc.).
- Evaluation et Calcul des données de la Campagne agricole avec la DAPSA. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités, en particulier le suivi des indicateurs du cadre de résultat de la composante1, le PPDC et la DAPSA, ont convenu d'un commun accord chaque année d'élaborer un plan d'action dans le cadre de l'estimation, l'évaluation, le calcul & traitement des données de productions de riz (superficies, production, rendements: total, Moyennes, proportions et variance, etc.) mais aussi pour mener des enquêtes thématiques sur les ménages agricoles en Casamance.
- Communication autour du Projet. Pour ce volet, les différents canaux audio-visuels sont utilisés (télévision : nationale, privées ; radios : nationale, privées,

communautaires ; presse écrite, sensibilisations de masse ; site web ; SIG ; et les réseaux sociaux (facebook et twitter) ; etc). La collaboration avec ANRAC a permis aujourd'hui le renforcement de la communication du projet au niveau communautaire dans les zones les plus fragiles. Par ailleurs, des protocoles de partenariats sont signés avec neufs (09) radios communautaires afin de renforcer la communication autour des activités du PPDC en rapport avec ANRAC. Les signatures de ces protocoles sont réalisées le samedi 22 avril 2017. Au courant du second et troisième trimestre ces radios communautaires ont fortement participé à la préparation de la campagne et à la communication sur les points de cessions des intrants, les modalités de cessions mais aussi le respect des itinéraires techniques. Le processus de recrutement d'un spécialiste en communication pour le Projet est en cours de finalisation.

Mise en place d'une bibliothèque numérique pour la Casamance. Le Projet prévoit de réaliser une Bibliothèque Numérique pour centraliser et faciliter l'accès à l'information technique, économique et sociale aux institutions intervenant dans le Pôle. Ce projet d'une Bibliothèque Numérique sera un outil qui devra permettre de numériser, stocker, organiser et diffuser des travaux réalisés depuis les années 1960 jusqu'à nos jours sur les thématiques socioéconomiques et environnementaux. La collecte des données a démarré. Les étapes suivantes seront adoptées: (1) Lettre d'information des trois Gouverneurs de la Casamance sur le projet de la Bibliothèque Numérique et transmission d'une circulaire aux STD, Projets, Programmes, ONG, Agences, Instituts, etc. de chaque région ; (2) Recueil de toute la documentation existante sur les thématiques du développement rural, des ressources naturelles, de la socio économie, etc. en format numérique et / ou papier; (3) Acquisition et traitement des documents par le PPDC ; (4) Mise en place des équipements adéquats (machine/appareil de numérisation, logiciel) par le PPDC; (5) Mise en place de la base de données numérique par le PPDC avec l'appui d'un Archiviste / Bibliothécaire et d'un Informaticien / Webmaster ; (6) Paramétrage et la Sécurisation du système par le PPDC et Informaticien / Webmaster en rapport avec les fournisseurs de documents; (7) Validation de l'outil et de l'accès par l'ensemble des parties prenantes; (8) Mise en ligne et fonctionnalité de l'outil par le PPDC durant la vie du projet; (9)Transmission aux STD, Projets/Programmes, ONG, Agences des originaux de leurs documents, accompagnés des copies numériques des documents livrés au PPDC; (10) Transfert de la gestion de l'outil en collaboration avec les autorités publiques pour garantir les accès.

Au courant du semestre, une mission de diagnostic de trois (3) techniciens de l'EBAD est organisée au niveau de la Casamance. Cette mission a permis de :

- Visiter les Projets, Programmes, ONG, Agences, Instituts détenant des documents ou abritant une bibliothèque;
- rencontrer les autorités et les services techniques de l'Etat, Projets, Programmes, ONG, Agences, Instituts, etc.
- élaborer un projet de protocole et un plan d'action pour la mise en œuvre de la bibliothèque numérique.

<u>NB</u>: ce projet de protocole est transmis à l'IDA au second trimestre pour une demande d'ANO. L'ANO de l'IDA est reçu le 08 juin 2017.

- Mise en place d'une Base de données pour les OP : Le projet a fondé sa stratégie opérationnelle sur l'appui aux Organisations de producteurs à rendre des services de qualité à leurs membres. Cet appui se fait selon deux axes : (i) le renforcement des capacités institutionnelles des Ops d'une part et (ii) d'autre part l'amélioration des compétences de leurs membres y compris leur leadership. L'objectif de cette stratégie étant de responsabiliser les OP pour préparer les populations à prendre en charge leur propre développement avec l'accompagnement de l'État. Dans cette perspective, le PPDC a reçu l'ANO de l'IDA au mois de février 2017 pour mettre en place des outils de gestion, d'aide à une prise de décision qui sont des facteurs déterminants au succès. Cette base de données va regrouper les informations sur chacune de ces OP (ie : les membres, leurs activités, les résultats atteints, les financements reçus, les créances auprès des institutions financières, les créances de ses membres, etc...). Le système des bases de données facilitera ainsi les interactions entre le projet et un grand nombre de ces bénéficiaires directs. La base provisoire a été restituée au projet le 24 août 2017.
- Implication des Communautés aux activités du projet : Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet des acteurs locaux interviennent avec les rôles et responsabilités qu'on peut décliner comme suit :
  - Concernant les Collectivités locales, elles interviennent entre autres dans : les délibérations foncières, la mobilisation des communautés pour les HIMO, l'entretien et la maintenance des ouvrages, l'information et la sensibilisation des communautés, le suivi de la bonne marche des ouvrages et des infrastructures, l'appropriation des infrastructures, la mobilisation de la contrepartie
  - o concernant les acteurs locaux (leaders d'opinion), ils jouent un rôle d'information et sensibilisation auprès des populations, de mobilisation sociale et un rôle de médiation sociale.
  - Quant aux populations, elles sont impliquées dans la participation aux travaux HIMO, la participation à la gestion et l'entretien des infrastructures,

l'appropriation des ouvrages et des réalisations, l'accueil des équipes d'entreprises, la facilitation à l'accès au foncier, la mobilisation des apports pour les contreparties.

## 4 SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET

Le Suivi environnemental et social du PPDC s'inscrit en droite ligne de la loi N°2001-01 du 15 janvier 2001 portant code de l'Environnement au Sénégal qui exige que : « Tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale». L'évaluation environnementale comprend : (i) les études d'impact sur l'environnement ; (ii) l'évaluation environnementale stratégique ; et, (iii) les audits sur l'environnement selon le type de projet. Ce dispositif légal et réglementaire est complété par la Politique de Sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale, principal bailleur de fonds du PPDC.

L'Evaluation environnementale et sociale stratégique du Projet a abouti à l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), d'un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) et d'un Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP). Pour assurer la durabilité environnementale et sociale du Projet, toutes les activités, investissements et aménagements devront se conformer aux exigences environnementales et sociales à travers la réalisation d'études environnementales appropriées, la mise en œuvre de mesures d'atténuation, la vulgarisation de bonnes pratiques environnementales et la mise en place d'un mécanisme de suivi. La mise en œuvre implique aussi bien l'UCP-PPDC que les Maîtres d'œuvre délégués (AGEROUTE, AGETIP, ANIDA, SODAGRI). Pour partager les outils de gestion environnementale et sociale du Projet, le PPDC a organisé au niveau de chaque région un atelier de renforcement de capacités des acteurs en relation avec les Services régionaux de l'Environnement. L'objectif était de partager le Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES) avec les sectoriels et renforcer la capacité des Communautés impliquées dans la mise en œuvre du Projet.

#### 4.1 LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET

Les études environnementales et sociales qui s'inscrivent dans le cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) sont identifiées sur la base de screening (tri préliminaire) réalisé pour chaque sous projet. Il ressort de ce screening validé au niveau de chacune des trois régions par le Comité Régional de Suivi Environnemental (CRSE) que les études préconisées pour les sous projets sont, pour la plupart soit une étude d'impact environnementale et sociale (EIES) ou bien une analyse environnementale initiale (AEI).

A la suite de la validation des termes de référence par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), les études y relatives sont pour la plupart réalisées et les rapports provisoires transmis au projet et à la DEEC conformément aux procédures en vigueur en matière d'évaluation environnementale. La situation est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau : Situation des études réalisées

SOUS-PROJET	ETUDE REALISEE	DATE VALIDATION TDR	BUREAU D'ETUDE/CONSULTANT	DATE VALIDATION RAPPORT PAR COMITE TECHNIQUE NATIONAL
Travaux de réhabilitation, d'aménagement et de mise en valeur des vallées de Diégoune et de Diembéring	Audit environnemental et social	03 août 2017	M. Prosper Guy Houeto	
Travaux de réhabilitation, d'aménagement et de mise en valeur d'au moins 1000 ha de vallées dans la région de Ziguinchor	Etude d'Impact Environnemental et Social	21 juillet 2017	Cabinet MSA/ICEEA	19 décembre 2017
Travaux de réhabilitation, d'aménagement et de mise en valeur d'au moins 1000 ha de vallées dans la région de Sédhiou	Etude d'Impact Environnemental et Social	19 juillet 2017	SACI/STUDI International	22 décembre 2017
Travaux de réhabilitation, d'aménagement et de mise en valeur d'au moins 600 ha dans la vallée de Sofaniama dans la région de Kolda	Etude d'Impact Environnemental et Social	18 juillet 2017	Hydroconsult	

Pour l'EIES de Sofaniama, la date de la réunion du Comité technique natioal est fixée au 11 janvier 2018.

### 4.2 LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Le suivi environnemental et social est le moyen par lequel le projet assure le respect des exigences légales, environnementales et sociales. Il permet de vérifier le bon déroulement des travaux et le bon fonctionnement des équipements et des installations mis en place et de surveiller toute perturbation de l'environnement et du milieu social, causée par la réalisation ou l'exploitation du projet.

Le suivi environnemental et social est réalisé par le projet (UCP et Agences d'exécution comme AGEROUTE et AGETIP) et les comités régionaux de suivi environnemental et social (CRSE) coordonnés par les services régionaux de l'environnement. En ce qui concerne les agences d'exécution, l'AGEROUTE transmet régulièrement la situation au PPDC à travers

ses rapports trimestriels (cf. section composante 2 du présent rapport). L'UCP a démarré les activités de suivi environnemental et social pour vérifier la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale par les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Ainsi, entre août et décembre 2017, le projet a réalisé plusieurs missions de suivi environnemental dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda concernant :

- Les travaux d'aménagement de vallées ;
- Les travaux de construction de pistes et de traitement de points critiques ;
- Le screening complémentaire pour les mini-plateformes et les fermes horticoles ;
- Les travaux de construction de la plateforme économique intégrée de Bignona (PEIB).

Lors de ces missions, les points clés ayant fait l'objet de vérification ont concerné :

- Le suivi de la mise en œuvre des Plans d'Action Environnement, Hygiène Santé et Sécurité (PAEHSS) et les PGES Chantier des entreprises ;
- Le recrutement de la main d'œuvre locale pour la réalisation des travaux ;
- L'existence d'un processus de recrutement clair et transparent et l'information de la commune, des autorités locales et de la population ;
- La gestion des déchets solides : l'existence d'un système régulier de collecte et de gestion des déchets solides (sacs de ciment, emballages imperméables, gravats et débris divers);
- La sécurité des ouvriers : (i) dotation d'Equipements de Protection Individuelle (bottes, masques, combinaison, gants, lunettes, etc.) ; (ii) la preuve de la souscription à une assurance pour la couverture des ouvriers présents sur le chantier
- La signalisation et balisage des chantiers et des sites d'emprunt
- L'autorisation d'ouverture des sites d'emprunt et d'abattage des arbres (autorisations délivrées par les services compétents notamment Mines, E&F);
- L'existence d'un cahier de recensement des incidents de chantiers ;
- L'existence d'un cahier d'enregistrement des plaintes.

Ces missions ont permis de constater d'importants efforts de la part des partenaires pour se conformer aux normes environnementales et sociales dans le cadre de la réalisation de prestations.

## La gestion des plaintes en relation avec les mesures de sauvegarde environnementale et sociale et du programme d'engagement citoyen

La gestion des plaintes figure en bonne place dans les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale. Ce système peut servir aux populations de cadre approprié d'expression de leurs plaintes et d'optimisation de leur satisfaction. En

plus de constituer un réceptacle aux requêtes et suggestions des bénéficiaires, ce système permet également de promouvoir la transparence et la redevabilité ainsi que la participation citoyenne aux activités du projet.

Le système de gestion des plaintes mis en place par le PPDC correspond à la pratique de recevoir, de traiter et de répondre aux réclamations des citoyens de manière systématisée. Les réclamations peuvent porter sur tous les types de sujets relatifs à l'action du Projet : démarches administratives, plaintes pour non-respect des lois et règlements, la qualité et l'accès aux services, la gestion environnementale et sociale, etc.

Le système de gestion des plaintes est articulé autour de six étapes : (i) l'accès à l'information concernant le fonctionnement du système de dépôt et de gestion des plaintes ; (ii) le tri et le traitement des plaintes ; (iii) l'accusé de réception par le Projet ; (iv) la vérification et l'action ; (v) le suivi et l'évaluation des actions des mesures d'atténuation ; et, (vi) le retour d'information aux personnes ayant déposé plainte et au grand public. L'ensemble de ces étapes constitue un système complet de gestion des réclamations.

La première phase d'information sur le système de gestion des plaintes du projet sera suivie entre la mi-novembre et le mois de décembre au démarrage du processus. Ainsi, les points focaux des organisations de producteurs et les communes seront fortement impliqués dans la collecte des plaintes et des doléances sur le terrain et auprès des populations. A ce jour, tous les outils de collecte et de traitement des informations sont en place.

Pour le programme d'Engagement Citoyen (EC) qui concerne une commune de chacune des régions d'intervention du projet, le même mécanisme est mis en place dans la Commune de Diégoune. Il sera élargi à la Commune de Diaroumé (région de Sédhiou) et celle qui sera choisie dans la région de Kolda.

#### Mise en œuvre du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP)

Les activités prévues dans les composantes 1 et 2 pourraient nécessiter l'usage des pesticides et des méthodes de contrôle des pestes qui pourraient se révéler nuisibles du point de vue de la santé humaine, animale et environnementale. C'est pourquoi, un Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) a été préparé pour le PPDC, en conformité avec la politique de Sauvegarde PO 4.09 de la Banque Mondiale.

Le Projet a engagé le processus de mise en œuvre du PGPP. Le recrutement d'un consultant pour la formation des formateurs est lancé. Il sera chargé de former des animateurs des Organisations de Producteurs partenaires du Projet qui, à leur tour, vont assurer la diffusion du PGPP auprès des producteurs dans le cadre des Champs Ecole Producteurs (CEP).

- Végétalisation des digues, et réalisation de haies vives et de pépinières fruitières et forestières dans les périmètres maraîchers des femmes
  - ✓ La végétalisation des digues

La végétalisation des digues contribue à la stabilisation et à l'augmentation de la durabilité des digues réhabilitées/aménagées par le PPDC en Casamance, à la lutte contre l'ensablement des rizières et améliore la productivité agricole.

C'est pourquoi, en partenariat avec le Service des Eaux et Forêts, le Projet s'est engagé à la mise en œuvre d'un programme de plantation de vétiver sur les talus des vallées déjà aménagées par le Projet.

Les digues retenues pour la campagne 2018/2019 sont inscrites dans le tableau ci-dessous.

Région	Départ.	Commune	Localité	Type d'ouvrage	Nom digue	Longueur digue (m)
Ziguinchor	Bignona	Diégoune	Diégoune	Digue antisel ; Ouvrages de gestion de lames d'eau	Vallée de Diégoune	1 600
Ziguinchor	Bignona	Mangagoul ack	Diatock	2 digues de rétention ; Ouvrage de régulation d'eau	Digue de Diatock	976
Ziguinchor	Ziguinchor	Niamone	Niamone	Digue de rétention ; Digue antisel ; Ouvrages de régulation d'eau	Digue de Niamone	1 956
Ziguinchor	Bignona	Balingore	Mandéga ne	Digue antisel ; Ouvrages de régulation d'eau	Vallée de Mandégane	1 016
Sédhiou	Sédhiou	Bakoum	Bakoum	Digue antisel	Vallée de Bakoum	780

La procédure d'acquisition du vétiver est en cours. La réalisation des travaux sera programmée pour la prochaine campagne hivernale.

## √ Réalisation de haies vives et de pépinières fruitières et forestières dans les périmètres maraîchers des femmes

Le programme vise un triple objectif : (i) la mise à disposition de plants de qualité destinés au reboisement pour la reconquête de certains milieux dégradés ; (ii) la génération de revenus additionnels aux groupements féminins et jeunes à travers la commercialisation des plants produits à travers un réseau qui sera mis en place à cet effet ; (iii) la préservation de certaines espèces végétales qui commencent à se raréfier comme le *Carapa procera* (touloucouna).

Les périmètres maraîchers retenus cette année sont listés dans le tableau ci-après.

REGION	DEPART.	COMMUNE	LOCALITE	NOM PERIMETRE	LINEAIRE HAIE VIVE
Ziguinchor	Oussouye	Oussouye	Oussouye	Périmètre des Femmes d'Oussouye	710
Ziguinchor	Oussouye	Carounate	Oukout	Périmètre des Femmes de Carounate	780
Ziguinchor	Oussouye	Mlomp	Ebankine	Périmètre des Femmes de Soudouwéli	400
Sédhiou	Bounkiling	Diaroumé	Ndiama	Périmètre des Femmes de Ndiama	300

REGION	DEPART.	COMMUNE	LOCALITE	NOM PERIMETRE	LINEAIRE HAIE VIVE
Sédhiou	Sédhiou	Sansamba	Sansamba	Périmètre des Femmes de Sansamba	500
Sédhiou	Goudomp	Simbandi Balante	Thiaré	Périmètre des Femmes de Thiaré	300

## 5 DIFFICULTES RELEVEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Dans la composante « accessibilité rurale », on peut noter :
  - Le retard dans les travaux de traitement de points critiques à Kolda et Sédhiou dû au choix stratégique de faire travailler des petites et moyennes entreprises nationales;
  - Le financement devant provenir du FERA pour les travaux Thianfara-Pakour-Paroumba (40 km) et Balandine Djibidione (8 km) et Mampalago Sindian Balandine (35 km), soit un total de 83 km devait être mobilisé en 2017 conformément à l'accord avec l'IDA.
- Dans la composante « appui à la production, à la post-récolte et la mise en marché des produits agricoles » on note :
  - Les succès obtenus par le projet sur les travaux de Réhabilitation & Aménagement de Vallées et Périmètres Horticoles suscitent de plus en plus de nouvelles requêtes de financement au PPDC. Malheureusement le coût limité du budget du projet pour cette composante ne permet pas de satisfaire toutes ces sollicitations.
  - Le renchérissement du coût des prestations et des travaux du fait de la sécurité de la zone;
  - La capacité limitée des entreprises à réaliser des travaux dans des délais raisonnables.

## **6 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES:**

# 6.1 PERSPECTIVE COMPOSANTE 1: APPUI À LA PRODUCTION AGRICOLE, À LA POST-RÉCOLTE ET À LA MISE EN MARCHÉ AU PROFIT DE CHAÎNES DE VALEUR CIBLÉES

### \* Appui à la mise en valeur, à la production

Il a été convenu avec le Bailleurs (IDA) que les études se feront sur un total de 29 956 ha de vallées tandis que les travaux porteront sur 6000 ha tenant compte des limites budgétaires. Les perspectives se présentent comme suit :

#### Dans la mise en valeur

- Suivre les emblavures et les productions ;
- Préparer et lancer un DAO pour l'acquisition de matériels et d'équipements agricoles pour les comités de vallées;
- Effectuer des formations sur les guides de procédures des Organisations de Producteurs :
- Effectuer des formations sur le leadership, la citoyenneté active, la gouvernance participative en rapport avec DECLIC ;
- Renforcer les capacités des comités de vallées.

Le projet reçoit une forte demande en matériels agricoles et intrants en vue d'exploiter au maximum le potentiel rizicole des vallées réhabilitées/aménagées pour dégager des surplus commercialisables. L'équipement des comités de vallées en matériels agricoles et l'augmentation des quantités annuelles d'engrais à mettre en place permettront de booster les productions de riz. Le besoin en financement complémentaire est estimé à 600 millions F CFA (1.2 millions USD) pour le matériel agricole. Pour les engrais un financement complémentaire de 800 millions F CFA (1.6 millions USD) est nécessaire pour appuyer la production jusqu'en 2020.

## Dans la réhabilitation/aménagement de vallées

- Etudes SOFANIAMA dans la région de Kolda: 600 ha: Finaliser les études environnementales et sociales et le Dossier d'Appel d'offres de travaux.
- Etudes MSA/BERCA Baara dans la région de Ziguinchor : 2 106 ha : Finaliser le DAO et restituer les études environnementales et sociales.
- Etudes STUDI/SACI dans la région de Sédhiou : 3 035 ha : Finaliser le DAO et restituer les études environnementales et sociales.
- Etudes STUDI/SACI dans la région de Ziguinchor : 14 350 ha : Finaliser les études techniques et environnementales et sociales ;

- Etudes AGETIP (IDEV-ic/LUQMAN/), région de Sédhiou : finaliser les études APD, élaborer le DAO et lancer le marché:
- Etudes SODAGRI dans la région de Kolda, 5 000 ha (APS en cours) : finaliser les études techniques et environnementales et les DAO de travaux prioritaires ;
- Finaliser les travaux de construction de digues et d'ouvrages dans la vallée de Mpack à la fin de l'hivernage.
- Finaliser le processus de sélection des entreprises pour les travaux prioritaires de 2 000 ha dans la région de Sédhiou;
- Lancer le DAO et finaliser le processus de sélection d'entreprises pour les travaux prioritaires dans la région de Ziguinchor (département Oussouye).
- Lancer le DAO de travaux prioritaire dans la région de Kolda (MOD SODAGRI).

Toutes les études devront être finalisées avant la fin de l'année 2017, les dernières restitutions programmées courant première trimestre 2018. Cependant le projet ne pourrait réaliser des travaux sur environ 6 000 ha en raison de limites budgétaires. Néanmoins les études permettront d'avoir une bonne situation sur l'état des vallées concernées, leur potentiel ainsi que les besoins en financement et les travaux nécessaires.

### A ce jour on constate que :

- Dans la région de Ziguinchor : 1 270 ha de vallées sont aménagés, 1 300 ha cours dans la vallée de Mpack et un DAO de travaux sur 345 ha de vallées dans la Communes de Mlomp/Oussouye sera lancé au courant 2017 soit un total de 2 915 ha pour la région de Ziquinchor ;
- Dans la région de Sédhiou : la finalisation des travaux de réhabilitation est en cours sur
   655 ha de vallées et le processus de sélection d'entreprises est en cours pour la réhabilitation de 2 035 ha de vallées soit 2 690 ha pour la région ;
- Dans la région de Kolda: les travaux de réhabilitation de vallées n'ont pas encore démarré mais un DAO de travaux sur environ 1 000 ha devrait être lancé en tenant compte des limites Budgétaires.

Partant de ce constat, on estime que la réalisation d'aménagements sur 1 000 ha de vallées dans la région de Kolda permettrait de mieux équilibrer les investissements sur les réhabilitation/aménagement de vallées. Un montant additionnel d'environ 2.2 milliards de F CFA (4.4 millions USD) serait nécessaire à cet effet. Si un financement est disponible, la sélection des entreprises pourrait être faite au courant 2018 et la réalisation des travaux au courant 2019. Cependant il faudra au moins 12 à 15 mois supplémentaires pour observation de la période de garantie et faire les réceptions définitives des travaux.

## Dans les Travaux de réhabilitation et aménagement de périmètres horticoles

• Finaliser le recrutement du cabinet de contrôle et supervision des travaux de neuf (9) périmètres horticoles

- Sélectionner des entreprises pour la consolidation de neuf (9) blocs maraichers au profit de jeunes et des femmes à travers le territoire du pôle Casamance ;
- Démarrer les travaux de construction de nouvelles fermes et ceux de consolidation de blocs maraîchers.

La fin des travaux est estimée en 2018 cependant un accompagnement sur une période d'environ deux (2) années de mise en valeur permettrait de régler tous les aspects liés à la garantie des travaux mais aussi une capacitation des bénéficiaires pour une meilleure prise en charge de l'exploitation, l'entretien et la maintenance des infrastructures.

Aussi le projet a reçu plusieurs autres demandes de réhabilitation/aménagement de blocs maraîchers au profit de groupements de femmes et de jeunes ainsi que des producteurs individuels.

## Dans les travaux de réhabilitation et aménagement de magasins de stockage, miniplateformes/ centres de groupages :

- Poursuivre les travaux de construction du premier lot de huit (8) magasins de stockage;
- Démarrer les travaux de construction du second lot de sept (7) magasins de stockage
- Poursuivre les travaux de réalisations de cinq (5) centres de groupage
- Finaliser la sélection du consultant pour la réalisation des études des neuf (9) mini-plateformes départementales et effectuer les études.

Pour mieux répondre au besoin des Organisations de producteurs en infrastructures post-récoltes notamment pour le stockage, la gestion et la distribution des intrants agricoles la construction de magasins de stockage complémentaires est nécessaire. Il s'agira de centre logistique comprenant un magasin central, une salle de réunion, un bureau du gérant et un bloc sanitaire. Le budget nécessaire est estimé à 50 millions par centre logistique soit un besoin de financement additionnel de 500 millions (1 million USD) pour 10 centres logistiques.

### Dans les travaux de réalisation de la phase2 de la PIEB :

- Poursuivre le processus de mise en gestion de la PEIB;
- Lancer le DAO de travaux de la phase 2 de la PEIB
- Acquérir d'autres équipements de base complémentaires pour la mise en service de la PEIB.

Les travaux de la seconde phase de la PEIB devront démarrer en début 2018 et le délai d'exécution est estimé à 12 mois calendaire pour des marchés similaires selon l'AGETIP. Cela suppose que les travaux ne pourraient être achevés avant la fin de l'année 2018 si on tient compte des périodes des pluies intenses dans la région. En outre la fin des travaux

pourrait intervenir avant fin juin 2019 mais la réception définitive des travaux ne serait possible qu'en 2020.

## 6.2 PERSPECTIVE COMPOSANTE 2: ACCESSIBILITÉ RURALE

En perspective les réalisations suivantes sont envisagées :

- ✓ Pour la sous composante 1 : Traitement de points critiques d'environ 350 km de pistes dans les régions de Kolda et Sédhiou
  - finaliser les travaux de traitement de points critiques.
- ✓ Pour la sous composante 2 : La réhabilitation/entretien périodique de 200 km de routes rurales dans les régions de Ziguinchor et Kolda
  - Suivi et maintenance de la piste de Kolda Pata après prononciation de sa réception provisoire et de l'augmentation du taux de trafic sur cet axe.
  - Achèvement des travaux de réhabilitation et/ou entretien périodique des pistes Baila-Suelle et Sindian-Djibidione (26 Km) dans la région de Ziguinchor à hauteur de plus de 100%. La réception provisoire ne pourrait être envisagée qu'après la fin des pluies.
  - Conformément au courrier du MITTD, procéder à la finalisation des TDR pour le recrutement d'un consultant pour la détermination de l'Indice d'Accessibilité Rurale dans la zone d'intervention du PPDC après ANO des TDRs pour des prestations estimées à 40 millions.
- ✓ Pour les sous composantes 3 et 4 : La mise en œuvre d'un projet pilote d'entretien de pistes rurales par la méthode à haute intensité de main-d'œuvre et le renforcement des capacités des ARD et des CR dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de pistes rurales.
  - Suivi des activités de cantonnage avec les associations ou autres GIE attributaires des projets pilotes d'entretien par la méthode HIMO dans les trois régions de la Casamance avec la mise en place d'un système de gestion participative et la mise à contribution du consultant individuel chargé de l'élaboration des documents didactiques. Les premières missions de supervision du consultant ont été organisées en novembre et décembre 2017. La mise en place d'un système de gestion participative et la mise à contribution du consultant individuel chargé de l'élaboration des documents didactiques.

Les réalisations jusque-là effectuées dans la composante 2 montrent que les investissements les plus importants, en termes de volume financier, sont faits dans les régions de Kolda et Ziguinchor qui ont bénéficié de travaux de réhabilitation et/ou entretien périodique de pistes rurales. La région de Ziguinchor n'a pas de travaux de traitement de points critiques tandis que la région de Sédhiou n'a pas bénéficié de travaux de réhabilitation et/ou entretien

périodique de pistes rurales. Ainsi si un financement additionnel serait disponible, la réalisation des travaux d'aménagements de 160,5 km de pistes ayant fait l'objet de traitement de points critiques dans la région de Sédhiou permettrait de corriger le déséquilibre des investissements entre région. Un montant additionnel d'environ 8.2 milliards (16.4 millions USD) serait nécessaire à cet effet.

## 6.3 PERSPECTIVES COMPOSANTE 3

Les activités ci-dessous sont planifiées :

### **PDC Diegoune**

- Valider le le PDC de Diégoune;
- Démarrer les activités de réalisation du PDC de Pakour ;
- Démarrer les activités de réalisation du PDC de Diaroumé.

## Projets Pilotes d'engagement citoyen

- Relancer les activités des pilotes ;
- la tenue des rencontres d'informations aux autorités des deux Régions sur le projet pilote d'engagement citoyen
- la tenue d'une réunion de présélection de la commune pilote dans chaque région
- la préparation de la tenue de l'atelier de validation de la Commune pilote de chaque région (Kolda , Sédhiou)
- Mettre en place le système de gestion des plaintes dans les deux autres communes (Pakour, Diaroumé) ;
- Démarrer les activités d'animation des pilotes ;
- Démarrer l'élaboration business plan des sous-projets de la commune de Diégoune
- Proposer les Schéma provisoire du « système de gestion des plaintes et d'engagement citoyen » et celui des « Projets Pilotes d'animation villageoise » à l'issue de ces activités de terrain.

## **7 ANNEXES**

7.1 CADRE DE RÉSULTATS 31 DÉCEMBRE 2017

7.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES